

RAPPORT D'ACTIVITE

 www.sivom.com

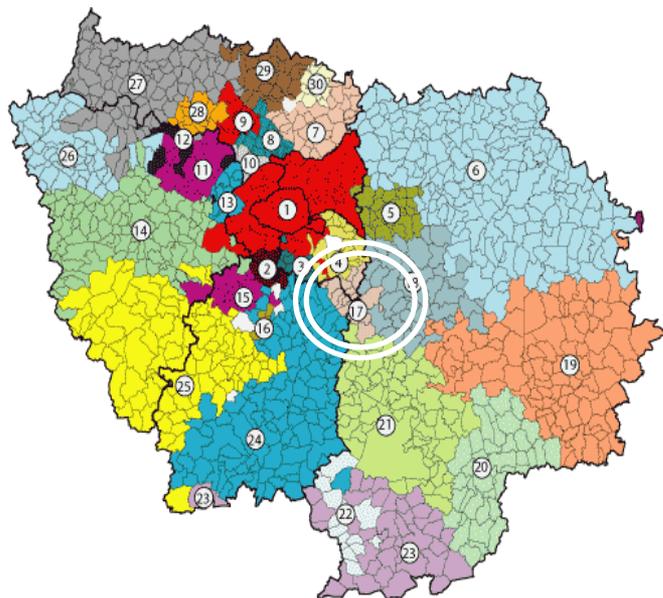


2019

Introduction : Présentation du SIVOM	page 4
Chapitre 1 : Les activités de collecte des déchets	page 8
1) Données générales	page 8
2) Les emballages et le papiers	page 17
3) le verre	page 24
4) Les végétaux	page 27
5) Les résiduels	page 28
6) Les encombrants	page 29
7) Les déchets d'équipements électriques et électroniques	page 32
8) Les textiles, linges et chaussures	page 35
9) Les déchets diffus spécifiques	page 38
10) Les piles et accumulateurs	page 39
11) Les matériaux en déchetterie	page 40

Chapitre 2 : Les activités de traitement	page 44
1) Le recyclage des emballages et du papier	page 45
2) La valorisation agronomique et énergétiques des ordures ménagères résiduelles et des végétaux	page 47
Chapitre 3 : Le coût du service	page 57
Chapitre 4 : La Propreté Urbaine	page 65
1) Données générales	page 66
2) Le nettoyage des voies et des espaces publics	page 67
3) Les prestations complémentaires	page 68
Annexes :	
1) Les activités du comité syndical et des instances	page 74
2) La gestion du personnel	page 81
3) L'entretien des véhicules	page 89
4) La gestion des bacs	page 95
5) Les faits marquants 2019	page 99

Présentation du SIVOM



	Communes indépendantes
1	SYCTOM de l'agglomération parisienne
2	SIMACUR de Massy - Hauts de Bièvre
3	SIEVD de Rungis
4	SMITDUVM du Val de Marne
5	SIETREM de Lagny-sur-Marne
6	SMITOM Nord Seine et Marnais
7	SIGIDURS de Sarcelles
8	EMERAUDE
9	TRI-ACTION
10	AZUR
11	SIDRU
12	SIVATRU
13	SITRU
14	SIDOMPE de Plaisir
15	SIOM de la vallée de Chevreuse
16	SIRM de Montlhéry
17	SIVOM de la vallée de l'Yerres et des Sénarts
18	SIETOM de la région de Tourna-en-Brie
19	SMETOM de Provins
20	SIRMOTOM de la région de Montereau
21	SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais
22	SIEOM de Boissy-aux-Cailles
23	Syndicat Beauce Gâtinais Valorisation
24	SIREDOM
25	SITREVA
26	SMITRIVAL
27	SMIRTOM du Vexin
28	Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
29	SICTOM de la région de l'Isle-Adam (TRI OR)
30	Communauté de communes du Pays de France
	Commune appartenant à un syndicat de la Marne

Le SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts est un syndicat intercommunal mixte à vocation multiple, créé en 1960. Les adhérents du SIVOM sont les Communautés d'Agglomérations :

- VAL D'YERRES VAL DE SEINE
- GRAND PARIS SUD-EST AVENIR
- GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART

Et la communauté de Communes :

- L'OREE DE LA BRIE

La population totale du territoire du SIVOM sur la base des chiffres INSEE 2018 est de 176 410 habitants soit une hausse de 0,34% par rapport à 2017 (175 818 habitants).

Adhérents	Département	Nombre de communes	Population 2019	Part/population totale
 <p>VAL D'YERRES VAL DE SEINE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION</p>	91	6	92 984	52,19 %
 <p>Grand Paris Sud Est Avenir</p>	94	5	25 757	14,45 %
 <p>L'Orée de la Brie</p>	77 et 91	2	19 512	10,95 %
 <p>Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart</p>	77	2	39 907	22,40 %
TOTAL	3 départements	15 communes	178 160	



Toutes les activités du SIVOM sont certifiées ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et OHSAS 18001 depuis le 3 avril 2009 .

TAUX HABITAT VERTICAL	:	40 %
TAUX HABITAT PAVILLONNAIRE	:	60 %
DENSITE	:	1 545 habitants/km ²
TERRITOIRE DU SYNDICAT	:	111 km ²
CONTEXTE	:	Semi-Urbain
NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS	:	70 944
NOMBRE DE LOGEMENTS > à 10 FOYERS	:	17 656

Les compétences exercées par le SIVOM sont réparties en 3 missions :

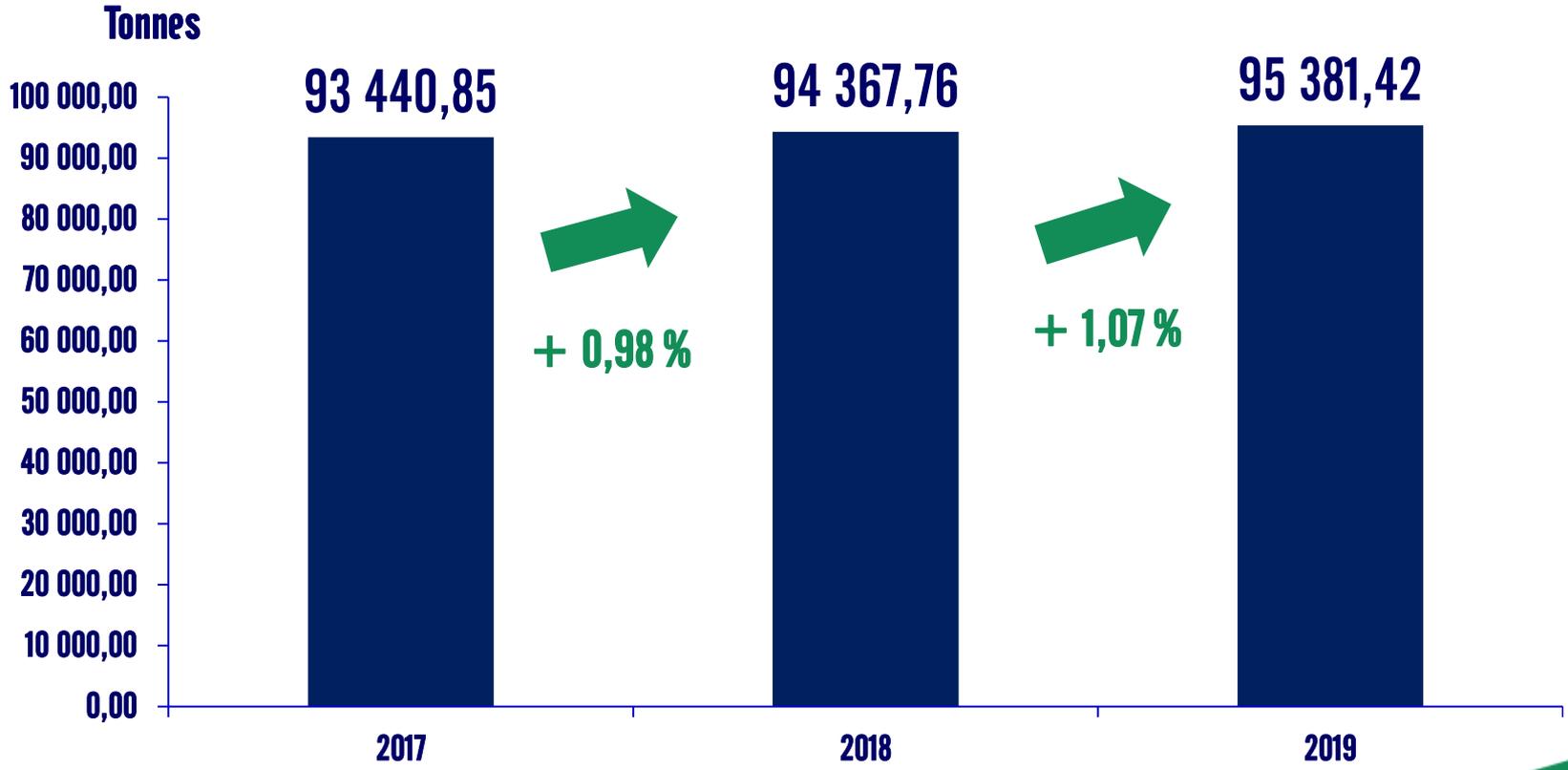
- 1 . Collecter les déchets ménagers et assimilés.
- 2 . Valoriser et recycler les déchets.
- 3 . Nettoyer les communes.

Activités	Emballages et papiers	Végétaux	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Encombrants	Gravats	Déchets dangereux
Collecte	Porte à porte 	Porte à porte 	Porte à porte 	Apport Volontaire et porte à porte 	Porte à porte 	Déchetteries 	Déchetteries 
							
Traitement	Recyclage 	Compostage 	Méthanisation 	Recyclage 	Recyclage 	Recyclage 	Incinération 

Chapitre 1 : Les activités de collecte des déchets

1) DONNEES GENERALES

En 2019, le SIVOM a pris en charge 95 381,42 tonnes de déchets, ce qui représente une augmentation de + 1,07 % par rapport à 2018 (+ 1013,66 tonnes).

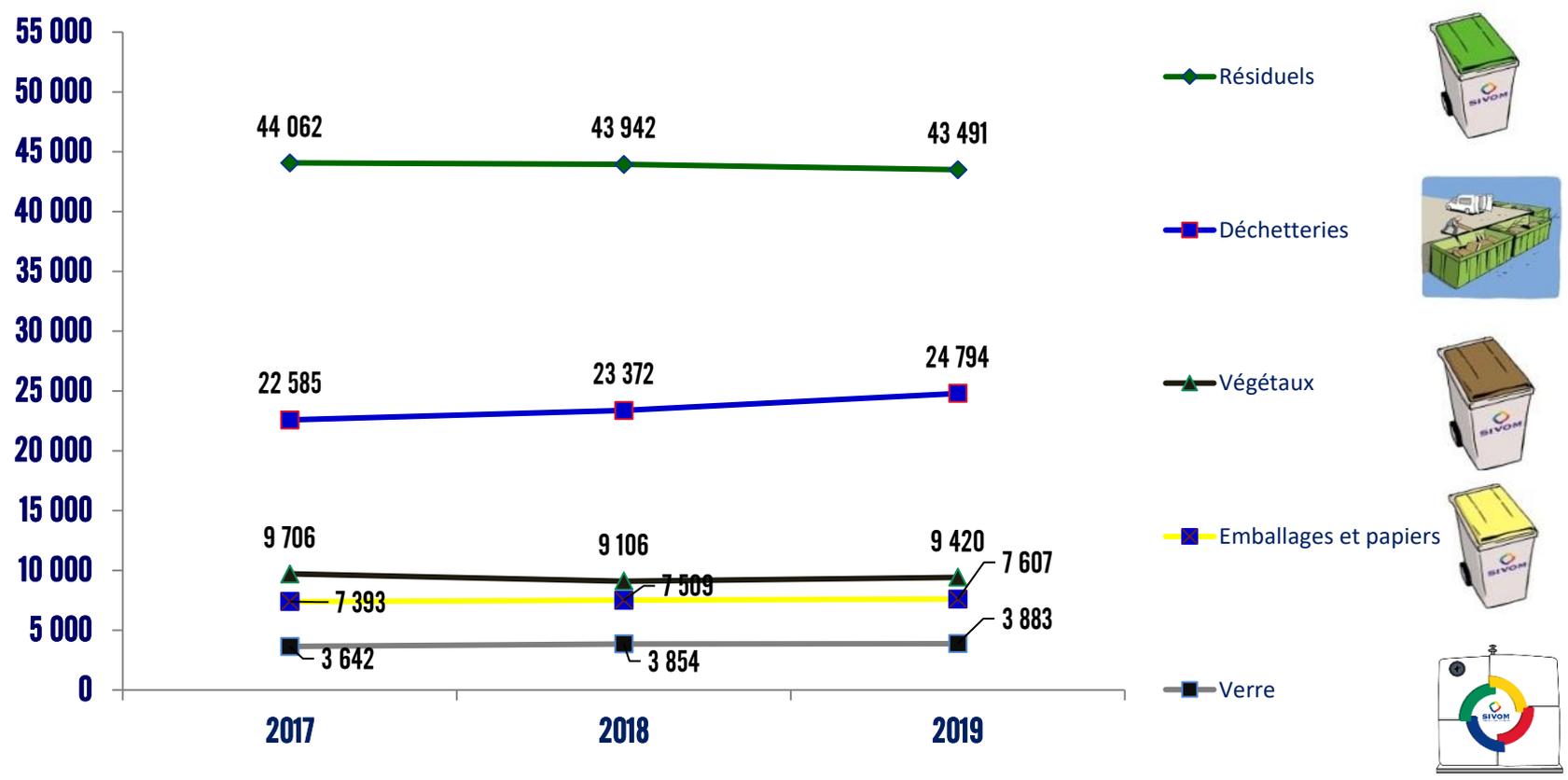


Type de déchets	Mode de collecte	Fréquences de collecte	Contenants	Foyers desservis	Tonnage 2019 en kg par habitant	Tonnage par type de déchets
Emballages et papiers		Pavillonnaire = 0,5 Collectif = 1		100 %	42,70	7 606,84
Végétaux	Porte à porte 	Pavillonnaire = 1		66 %	52,87	9 419,58
Résiduels	Porte à porte 	Pavillonnaire = 1 Collectif = 2		100 %	244,11	43 491,33
Verre	Apport volontaire et porte à porte 	Permanent	 	313 colonnes et 2 665 bacs	21,80	3 883,18
Encombrants	Porte à porte 			100 %	19,80	3 527,75
Matériaux Déposés	Déchetterie 	Du lundi au dimanche		3 déchetteries : Varennes-Jarcy Combs-La-Ville et Moissy-Cramayel	139,17	24 794,05
Déchets Industriels Banals	Porte à porte 	Zone industrielle = 2		100 %	12,93	2 345,07
Textiles	Apport volontaire 	Permanent		68 colonnes	1,96	303,46
Piles		Permanent		37 bornes	0,03	10,16
TOTAL					541,01	95 381,42

A l'exception des résiduels (- 1,03 %) et des encombrants (- 12,03 %), tous les déchets ont augmenté, en 2019.

Type de déchets	Quantités collectées en tonnes 2017	Quantités collectées en tonnes 2018	Quantités collectées en tonnes 2019	Variations 2017/2018
Emballages et papiers	7 393,20	7 508,94	7 606,84	+ 1,29 %
Végétaux	9 706,40	9 105,89	9 419,58	+ 3,33 %
Résiduels	44 062,30	43 941,45	43 491,33	- 1,03 %
Verre	3 642,28	3 853,76	3 883,18	+ 0,76 %
Encombrants	3 488,92	3 952,22	3 527,75	- 12,03 %
Matériaux	22 584,75	23 371,95	24 794,05	+ 5,73 %
TOTAL	90 877,85	91 734,21	92 722,73	+ 1,07 %

Tonnes



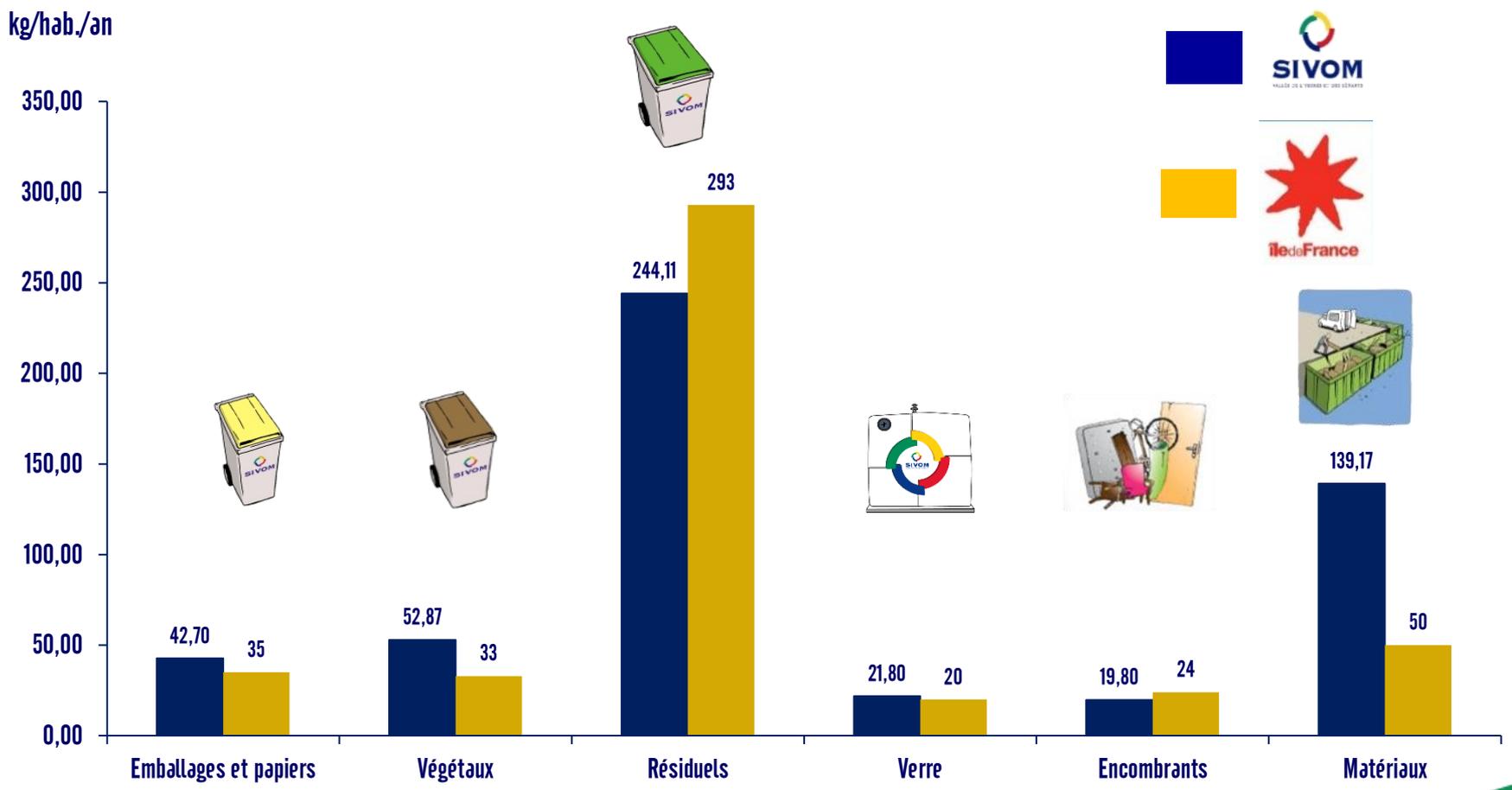
La production globale de déchets des habitants du SIVOM est supérieure à la moyenne régionale. (+18,9 %).



Île de France



Le SIVOM se distingue par une collecte de végétaux presque 2 fois plus importante que la moyenne régionale, 16,72 % de résiduels en moins et une très forte utilisation des déchetteries. En 2019, et après l'extension des consignes de tri en 2016, la quantité d'emballages collectés est toujours supérieure à la moyenne régionale avec 22 % d'emballages en plus.



Système de circuit
des déchets en 2019

EMBALLAGES ET PAPIERS



Porte à porte



7 606,84 t

Centre de tri



Recyclage

VÉGÉTAUX



Porte à porte
 de fin mars à mi-décembre



9 419,58 t

Plateforme végétaux déchetterie
 de Varennes-Jarcy



Compostage

RÉSIDUELS



Porte à porte



43 491,33 t

Centre de tri – Méthanisation - Compostage
 à Varennes-Jarcy



Compostage et méthanisation

des déchets en 2019

VERRE



Apport volontaire
+ porte à porte



3 883 t

Plateforme de transfert à la Déchetterie de Varennes-Jarcy



Recyclage
matière

ENCOMBRANTS



Porte à porte



3 527,75 t

Centre de tri



Valorisation
Terrassement
et enfouissement
(bois, ferrailles, cartons...)

MATÉRIAUX



Apport volontaire déchetteries



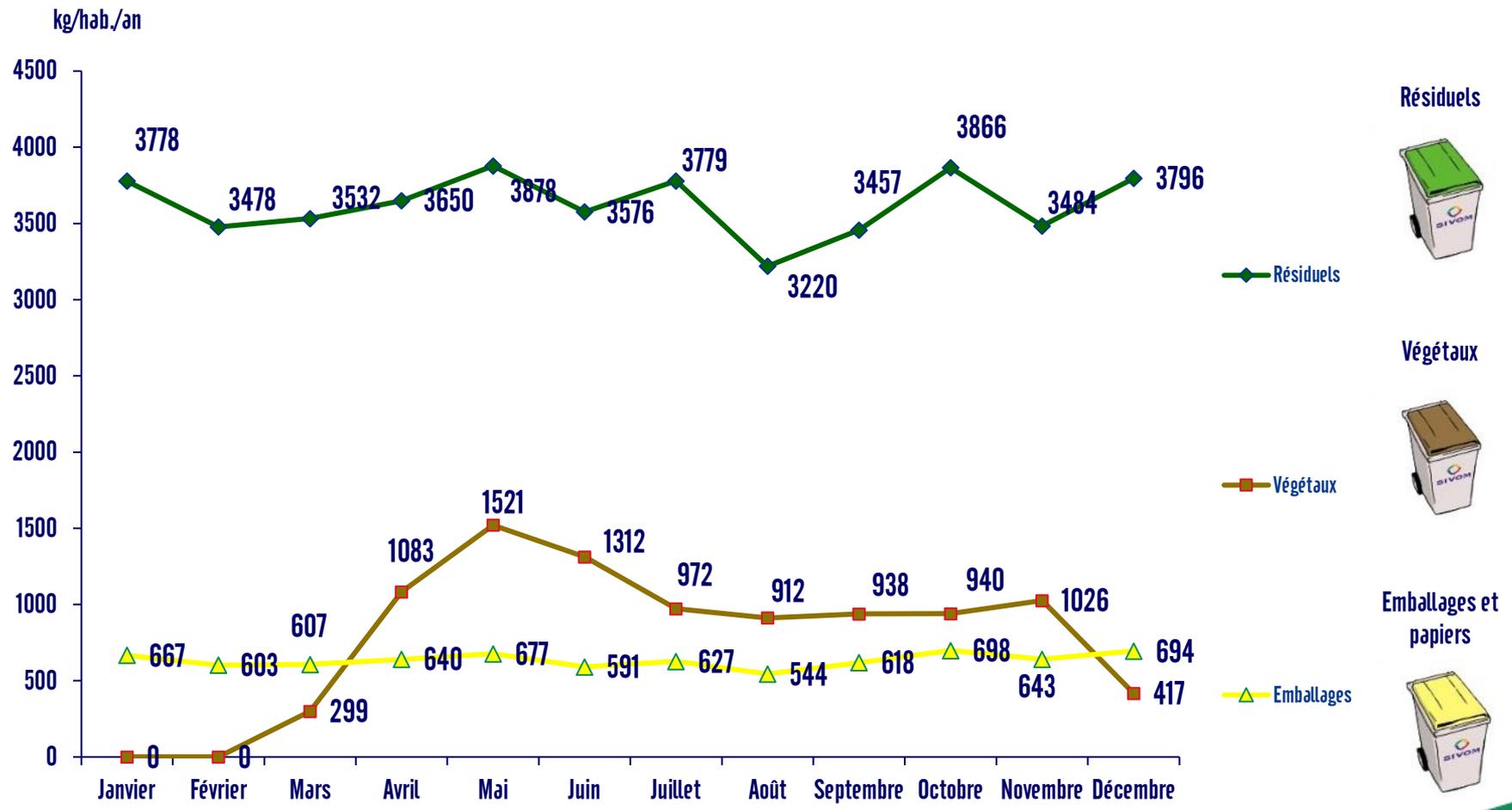
24 794,05 t

Repreneurs

Divers

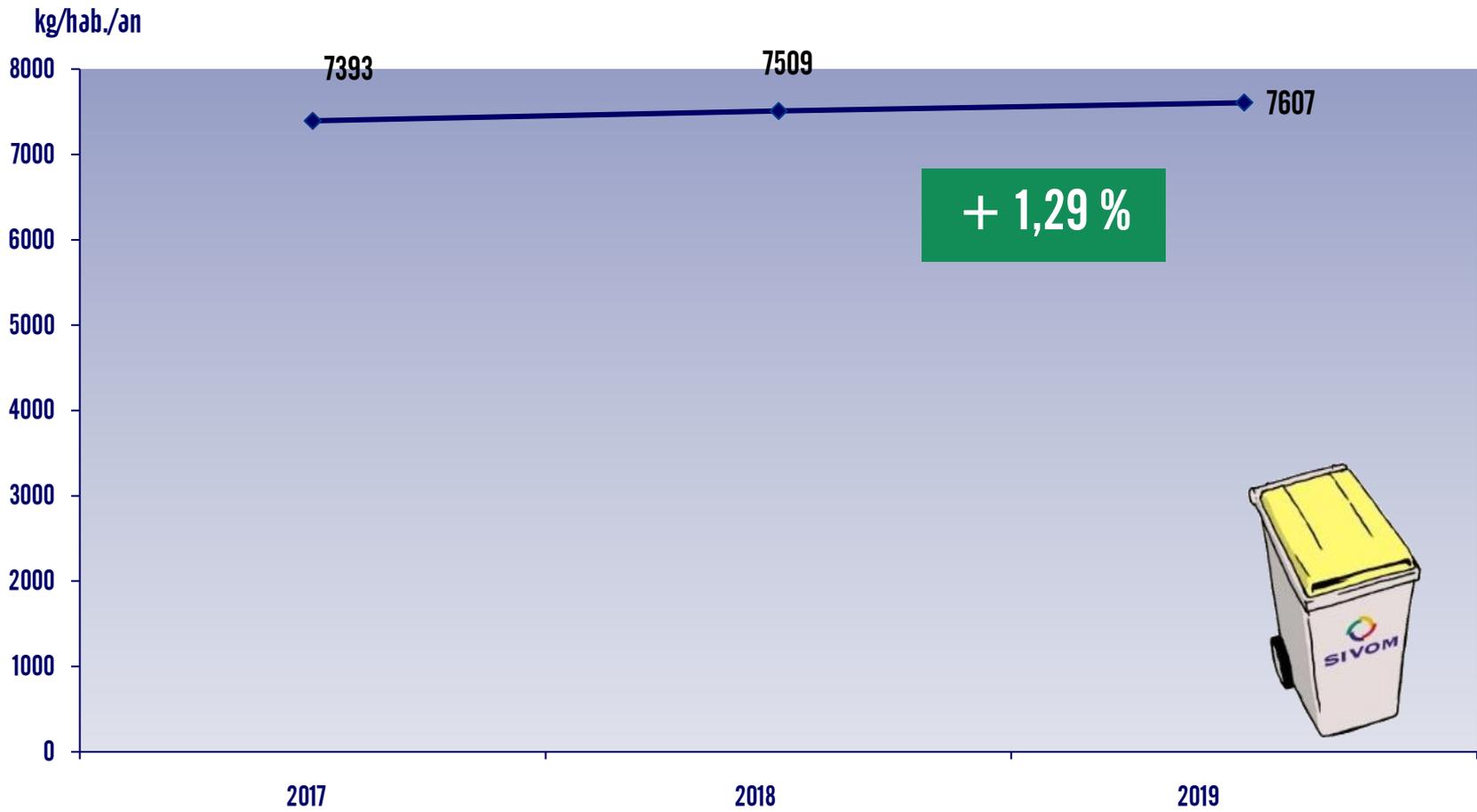
Recyclage
ou enfouissement

Comme chaque année, la production de déchets a été plus forte au printemps, notamment avec un apport important de végétaux, et légèrement plus faible en été en raison des départs en vacances.

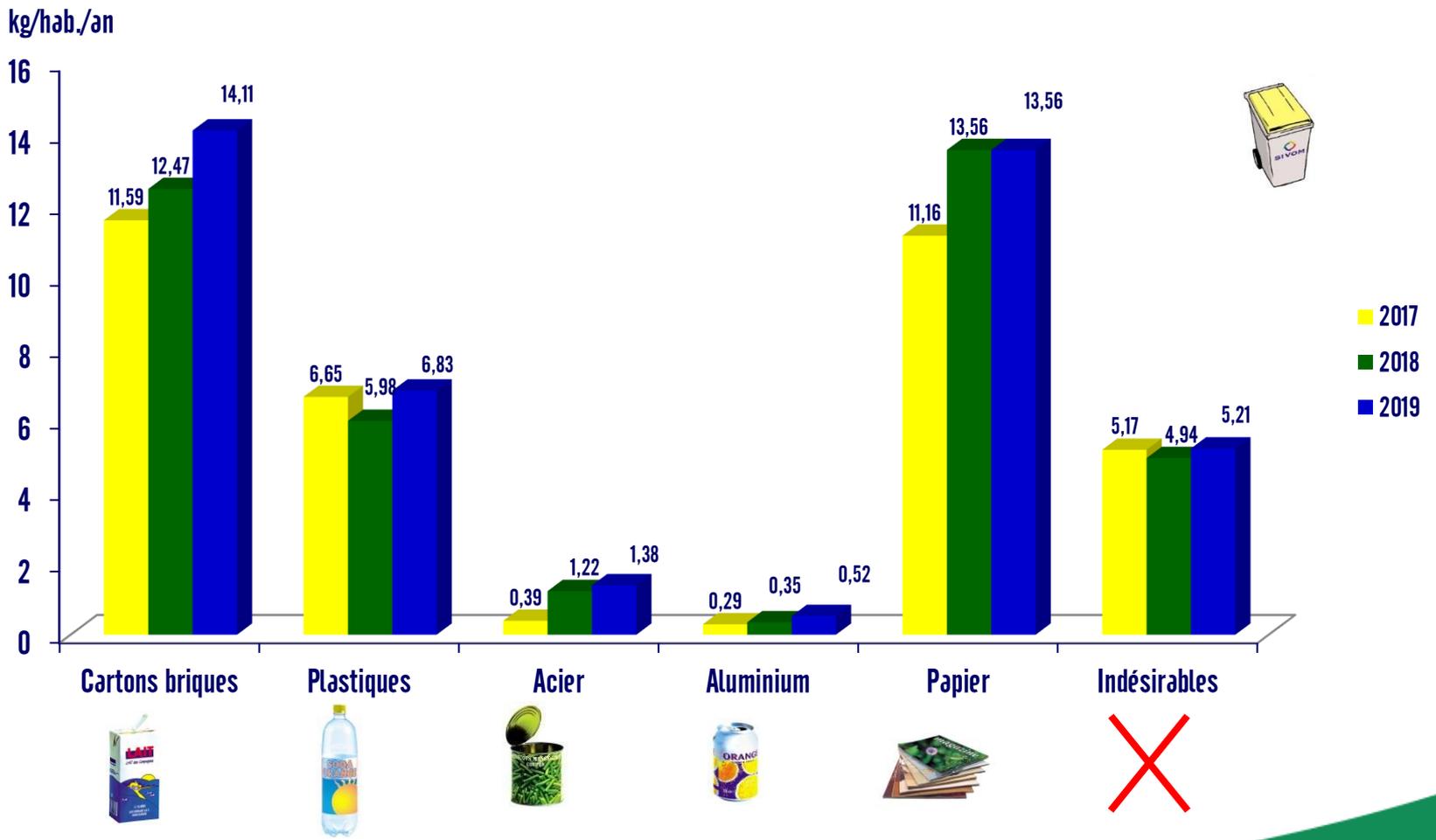


2) LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Le tonnage d'emballages et de papiers collectés a augmenté de +1,29 % en 2019.



Tous les matériaux sont en augmentation, surtout les cartons et les briques (+13,5%)





PALMARES QUALITE DU TRI

2

SANTENY

88,04 %



1

BRUNOY

92,74 %



3

MANDRES-LES-ROSES

86,50 %



Performances de tri conforme



Emballages et papiers

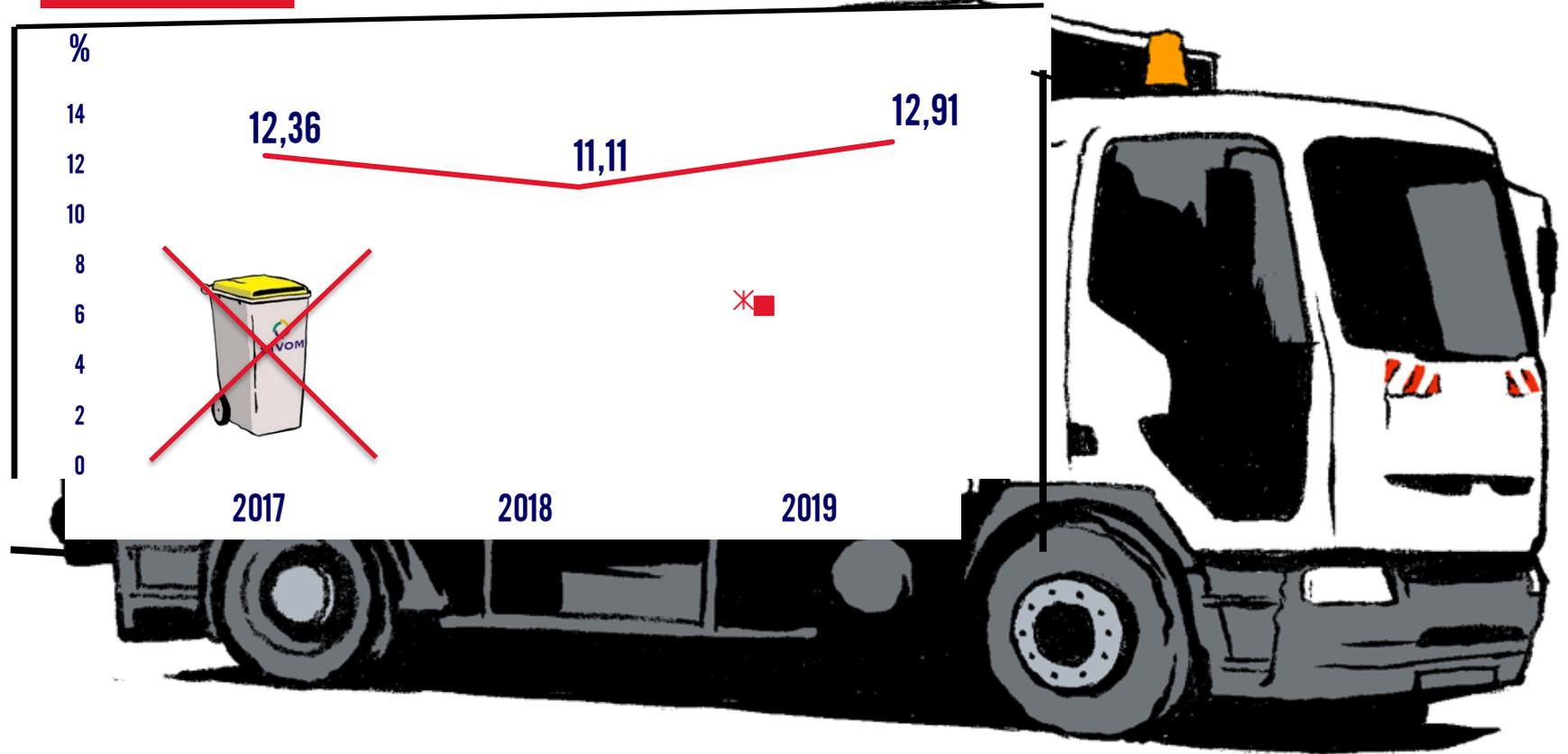


Taux d'erreurs de tri

En 2019, les erreurs de tri diminuent à Brunoy (-4,88 %), Santeny (-1,51 %), Mandres-les-Roses (-1,41 %), Crosne (-0,02 %) et augmentent à Quincy-sous-Sénart (+8,53 %), Villecresnes (+5,5 %), Marolles-en-Brie (+ 5,41 %), Boussy-Saint-Antoine (+ 5,36 %), Combs-la-Ville (+4,24 %), Varennes-Jarcy (+2,81 %), Moissy-Cramayel (+1,45 %), Epinay-sous-Sénart (0,60 %), Brie-Comte-Robert (+0,47 %), Yerres (+0,28 %), Périgny-sur-Yerres (+0,19 %),

En 2019, le taux de refus moyen (12,91 %) reste toujours inférieur à la moyenne régionale (24 %).

Taux de refus





PALMARES QUANTITE DU TRI

1

VARENNES-JARCY



54,66 kg/hab/an

2

MANDRES-LES-ROSES



54,35kg/hab/an

3

SANTENY



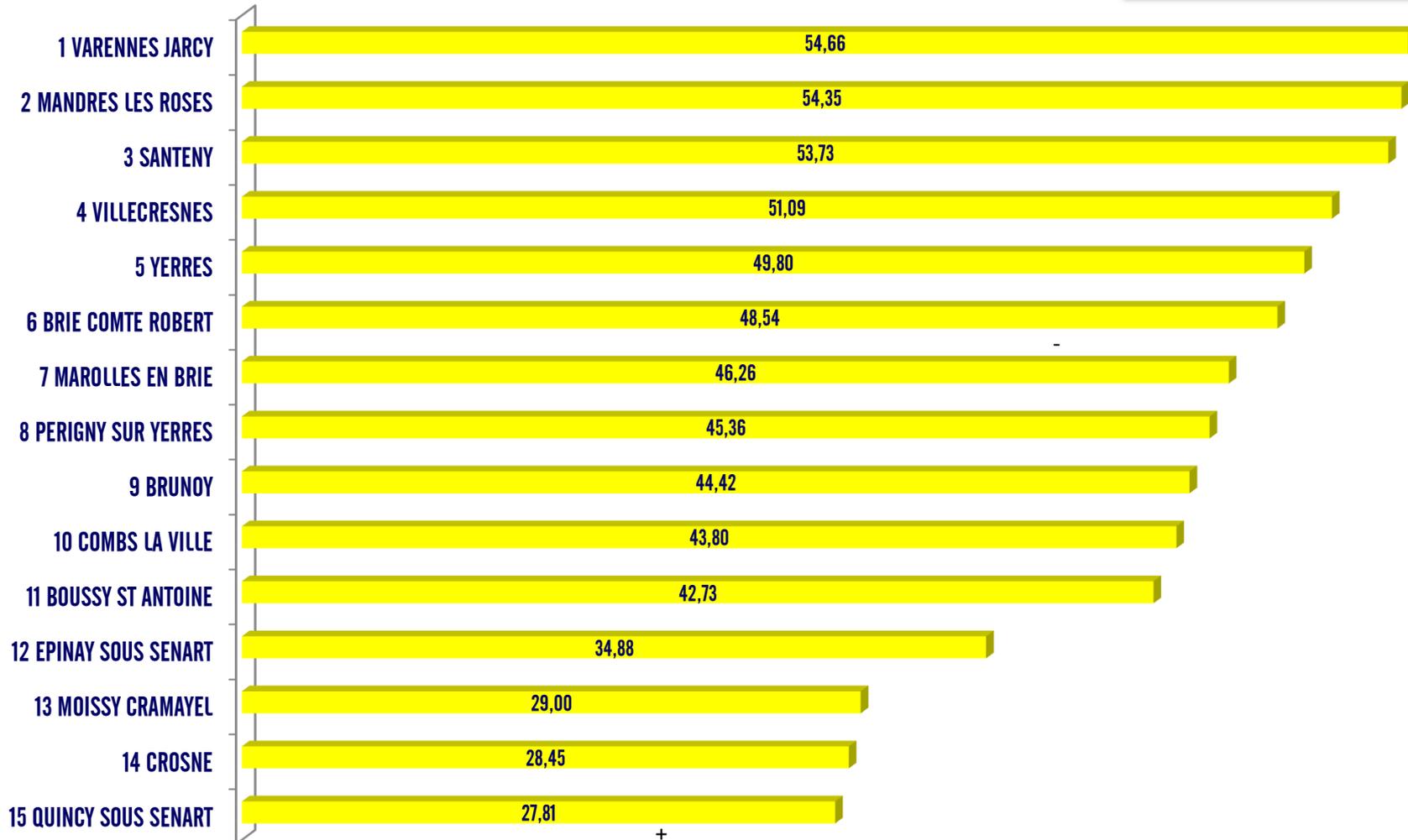
53,73kg/hab/an



PALMARES QUALITE DU TRI

Emballages et Papiers

Bon tri en kg / hab / an

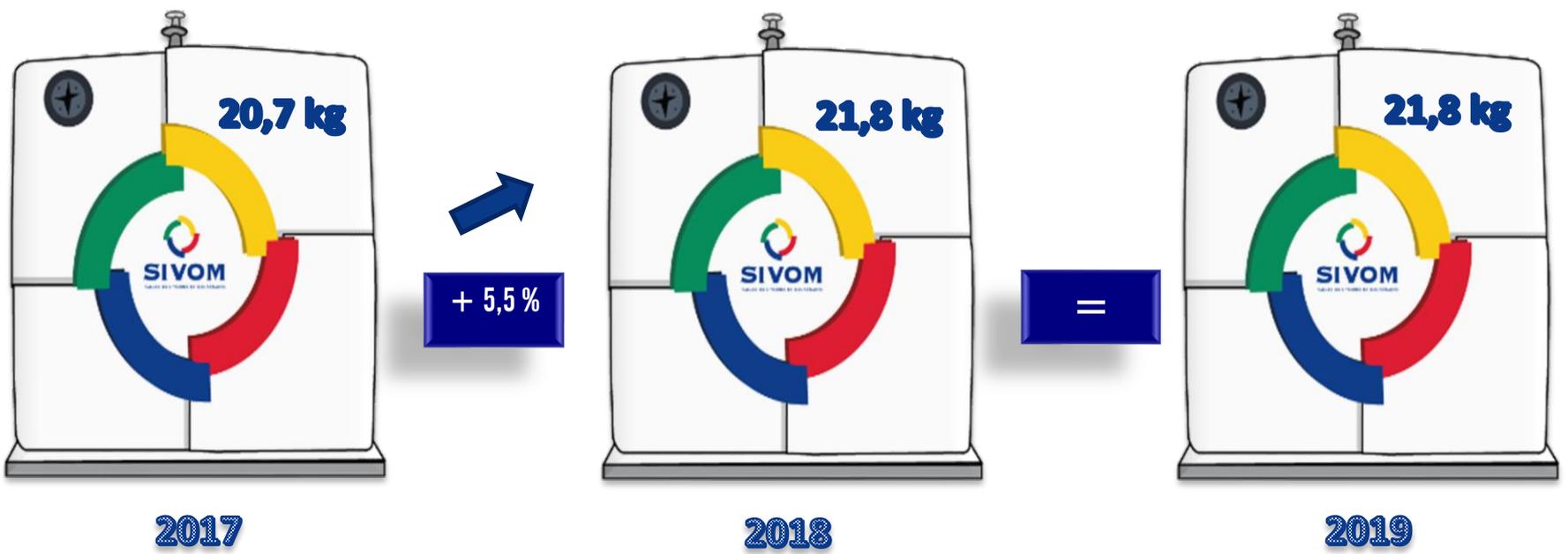


3) LE VERRE

En 2019, la quantité de verre globale collectée a augmenté de 0,76 % (21,80 kg/hab/an) mais reste inférieure à la moyenne nationale (26,75 kg/hab/an) et légèrement supérieure à la moyenne en ile de France (21 kg/hab/an).



Le tonnage par an et par habitant n'a pas évolué en 2019.



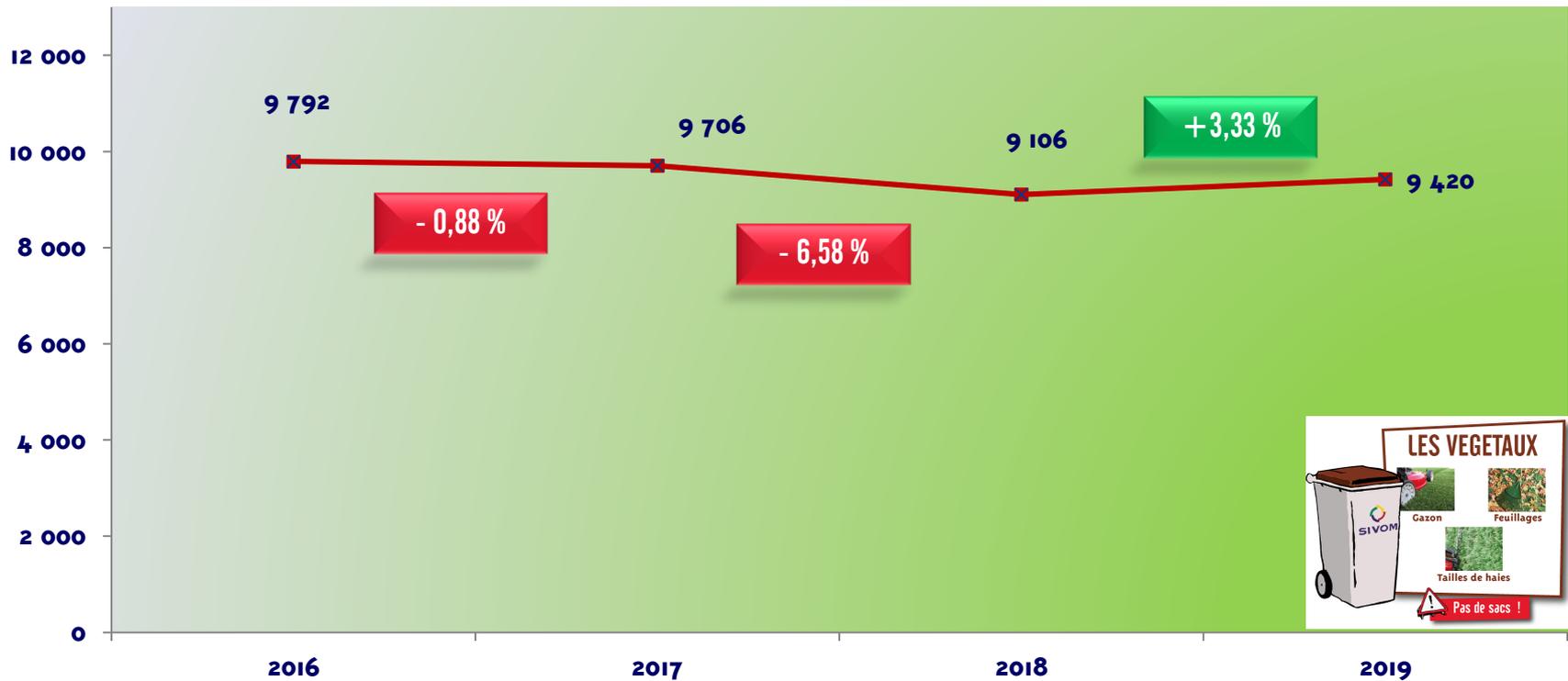
En 2019, le tonnage de verre collecté est le plus élevé depuis le lancement de la collecte sélective.



4) LES VEGETAUX

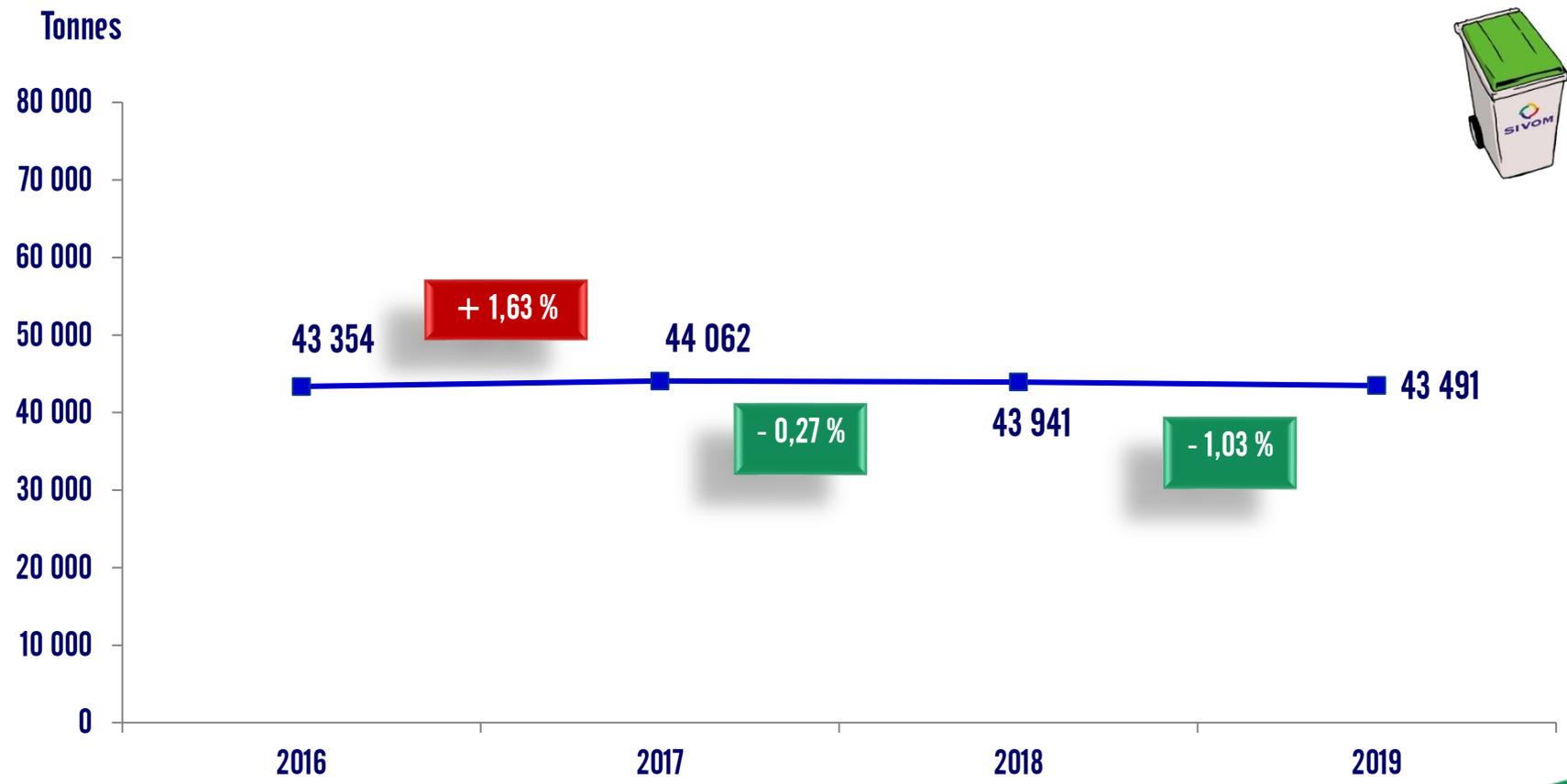
Après une baisse en 2018 les tonnages des végétaux repartent à la hausse en 2019.

Tonnes



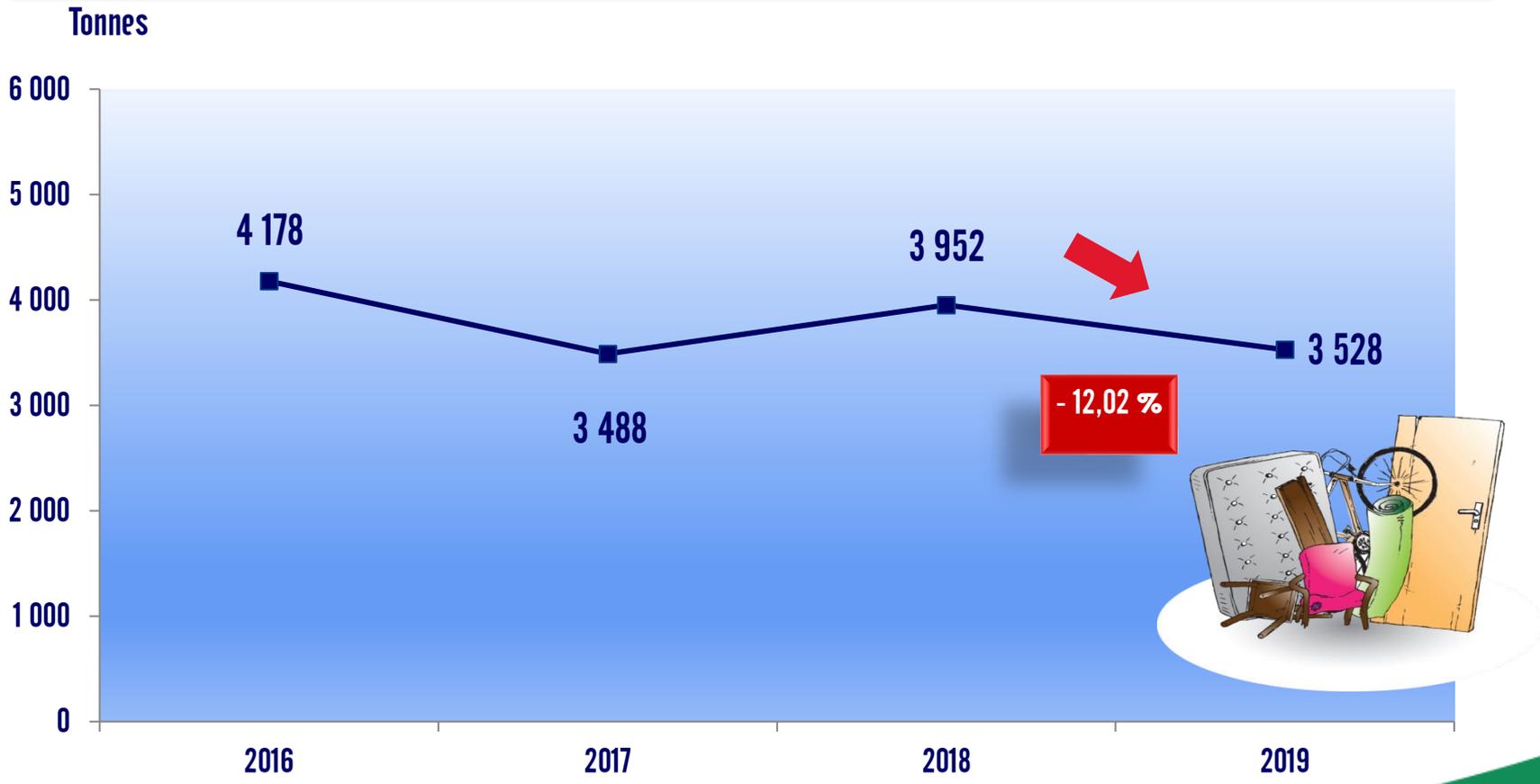
5) LES RESIDUELS

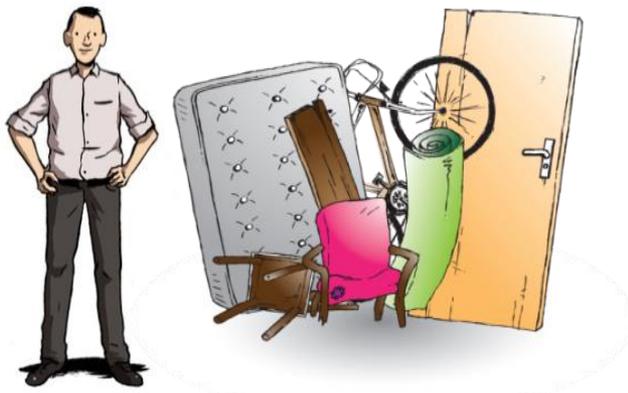
Les tonnages des résiduels diminuent légèrement en 2019.



6) LES ENCOMBRANTS

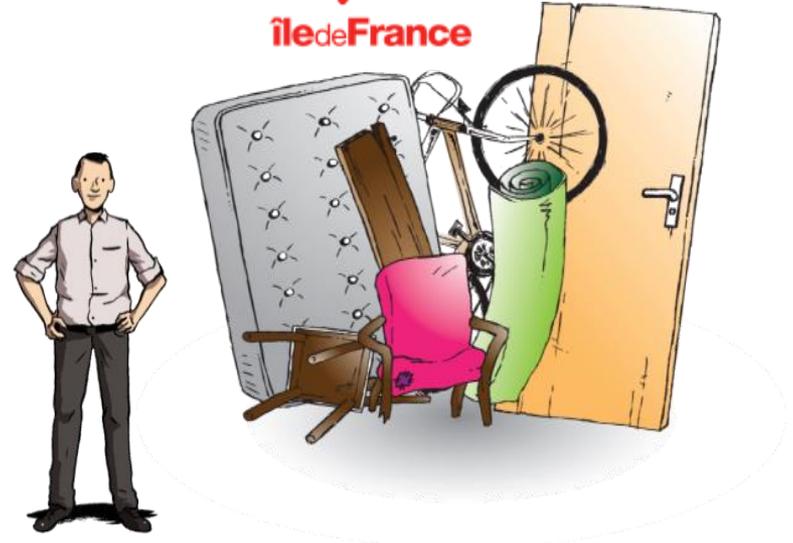
Le tonnage d'encombrants collectés a diminué de 12,02 %, avec une moyenne de 20,34 kilos par habitant et par an, ce qui reste inférieur à la moyenne régionale qui est de 28 kg/hab/an.





Tonnage SIVOM par habitant

20,34 kg/hab./an



Tonnage Régional par habitant

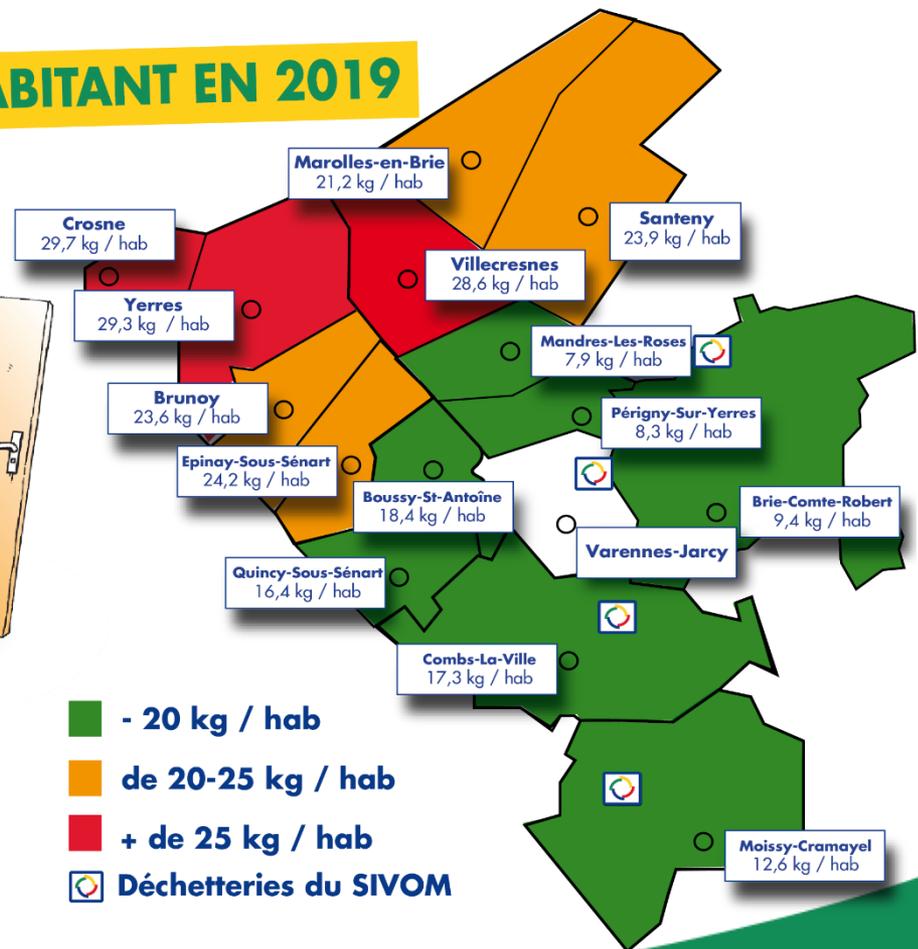
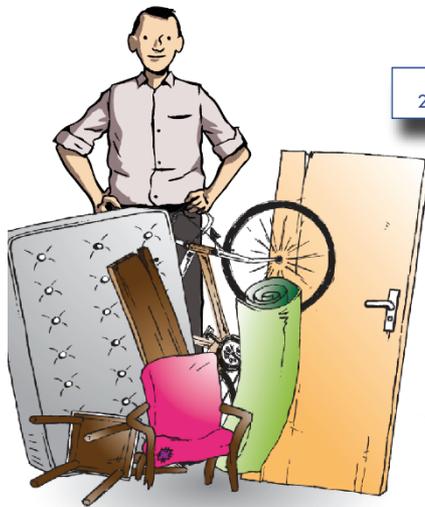
28 kg/hab./an

Les tonnages d'encombrants collectés sont en légère augmentation à Crosne avec 29,73 kg/habitant/an, Yerres avec 29,33 kg/habitant/an et à Villecresnes avec 28,65 kg/habitant/an alors que la moyenne sur l'ensemble du territoire est de 20,34 kg/habitant/an. Cela reste néanmoins conforme à la moyenne régionale de 28 kg/habitant/an. Les tonnages sont en baisse sur une grande partie des communes : Quincy-sous-Sénart, Moissy-Cramayel, Brie-Comte-Robert, Périgny-sur-Yerres, Mandres-les-Roses. La collecte a été supprimé à Varennes-Jarcy en 2018.

20,34 Kg

Les communes qui disposent d'une déchetterie ont les plus faibles tonnages d'encombrants, ce qui démontre qu'il est indispensable d'implanter un ou deux équipements dans le Val d'Yerres.

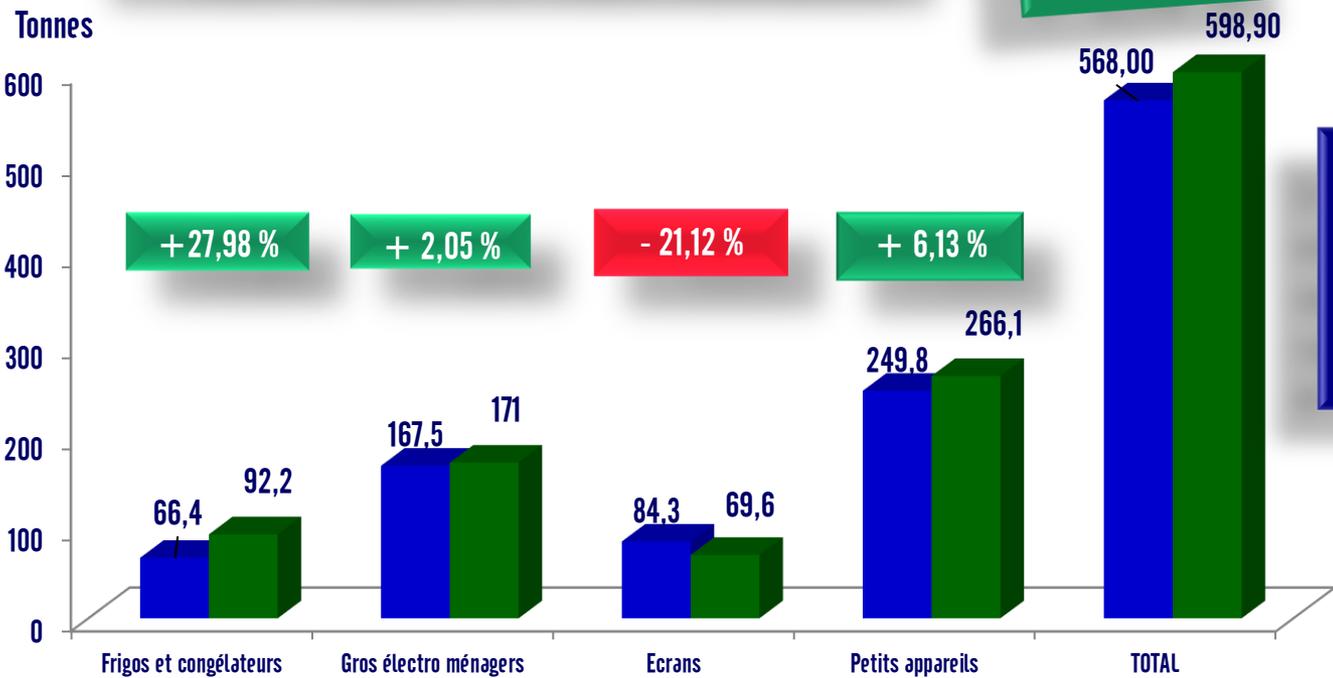
ENCOMBRANTS
POIDS PAR HABITANT EN 2019



117 750 APPAREILS

7) LES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

+ 5,16 %



En 2019, 598,9 tonnes d'appareils ont été collectées, soit une augmentation de + 5,16 % par rapport à la collecte 2018 qui était de 567,90 tonnes.

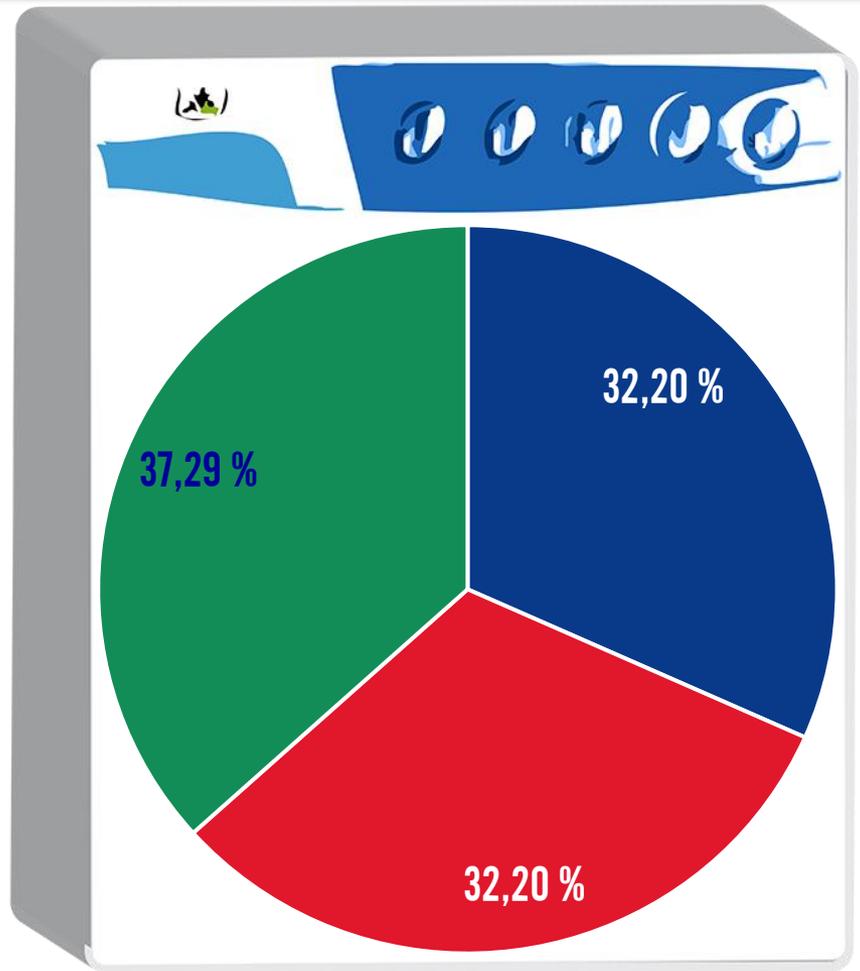
■ 2018
 ■ 2019





Les performances de collecte sont meilleures qu'au niveau national.

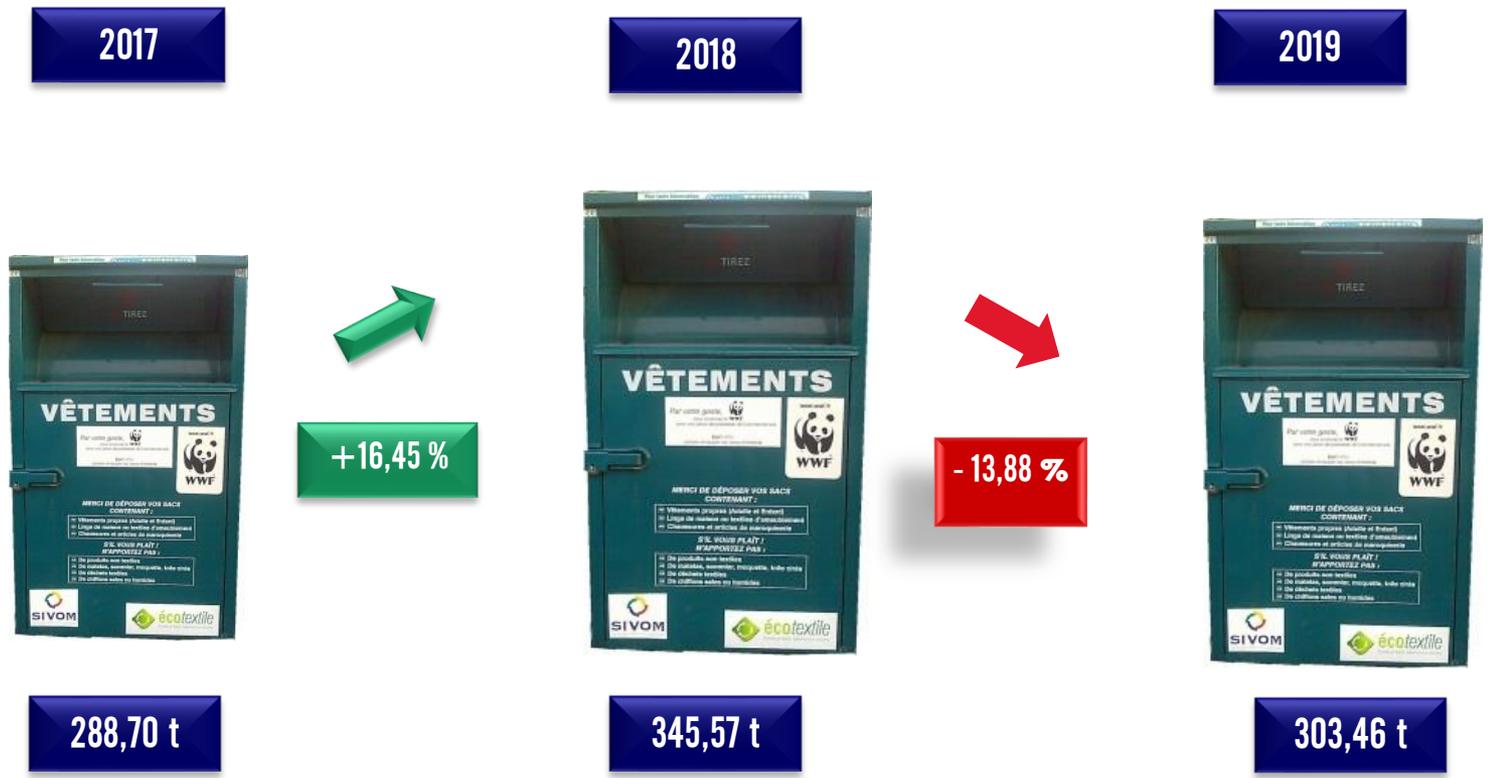
32,20 % des appareils ont été déposés dans les déchetteries du SIVOM, 32,20 % rapportés chez les distributeurs à l'occasion d'un nouvel achat et 37,29 % pour les autres canaux



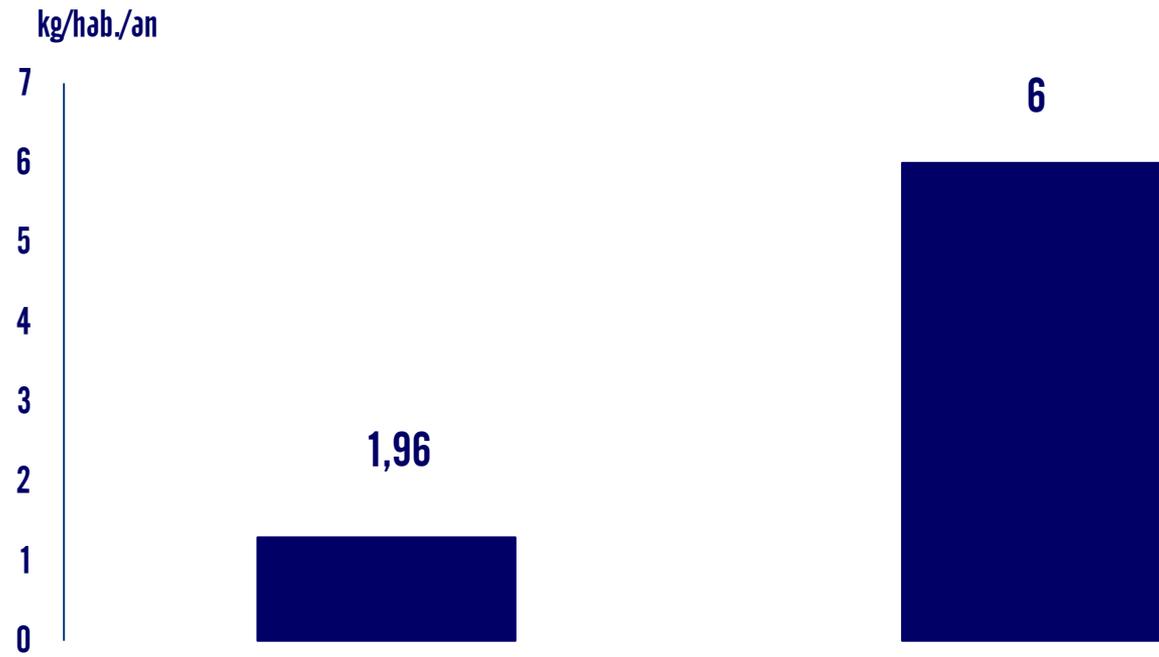
-  **Déchetteries**
-  **Distributeurs**
-  **Autres canaux**

8) LES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES

En 2019, la collecte de textiles, linges et chaussures est passé de 345,57 tonnes à 303,46 tonnes ce qui représente une baisse des tonnages de 13,88 %.



Les tonnages collectés sont inférieurs à la moyenne nationale car le nombre de colonnes est encore insuffisant.



Objectif : Une colonne pour 2000 habitants en 2020

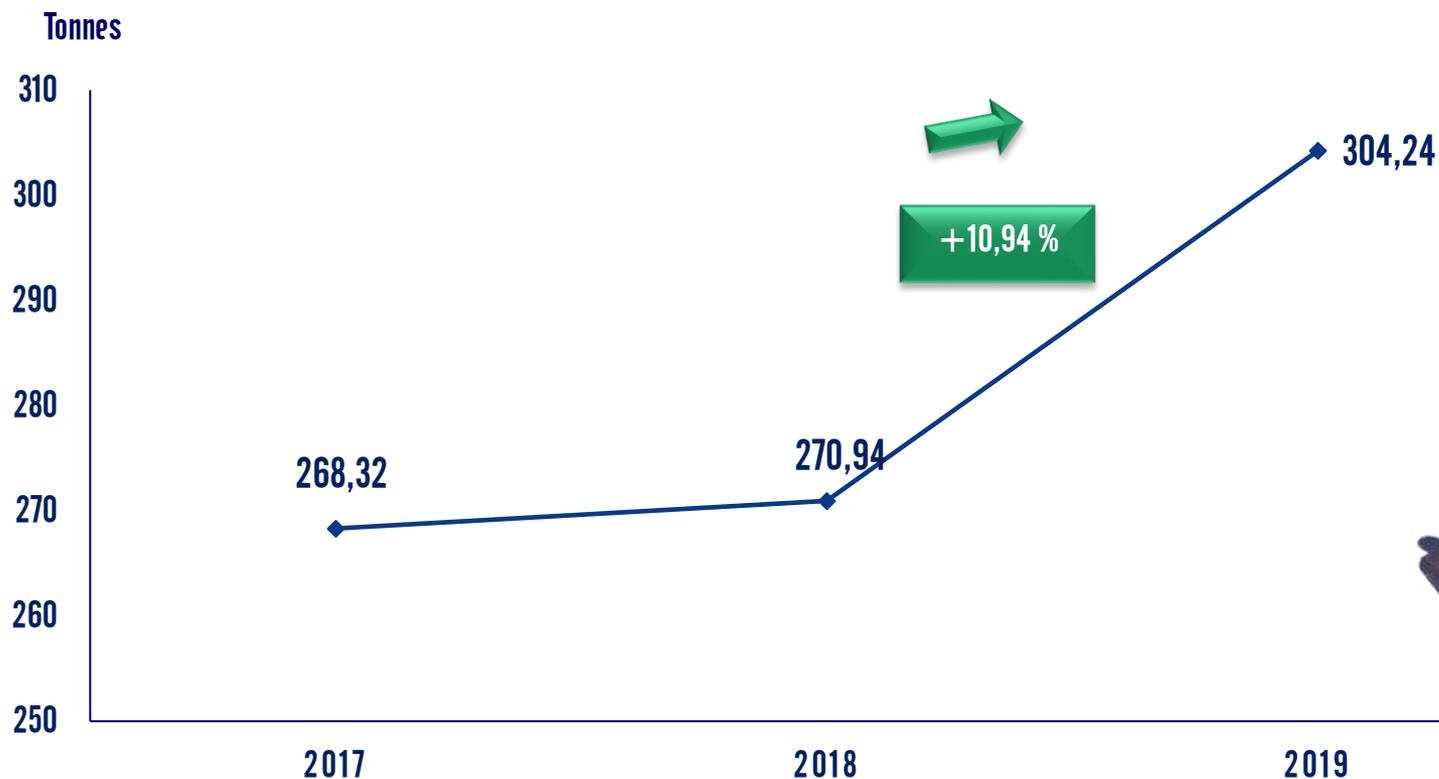
Le SIVOM est actuellement équipé de 73 colonnes, alors qu'il en faudrait 86 pour bien couvrir le territoire avec une colonne pour 2000 habitants, qui est l'objectif national.



Communes	Nombre de points de collecte ECOTEXTILE par commune		
	Dotation 2019	Objectif 2020	A implanter
BOUSSY SAINT ANTOINE	6	3	- 3
BRIE COMTE ROBERT	11	8	- 3
BRUNOY	0	13	+ 13
COMBS LA VILLE	12	11	- 1
CROSNE	5	5	0
EPINAY SOUS SENART	4	6	+ 2
MANDRES LES ROSES	3	2	- 1
MAROLLES EN BRIE	2	2	0
MOISSY CRAMAYEL	3	9	+ 6
PERIGNY	1	1	0
QUINCY SOUS SENART	5	4	- 1
SANTENY	2	2	0
VARENNES JARCY	1	1	0
VILLECRESNES	5	5	0
YERRES	10	14	+ 4
DECHETTERIES DU SIVOM	3	0	- 3
TOTAL SIVOM	73	86	+ 13 minimum

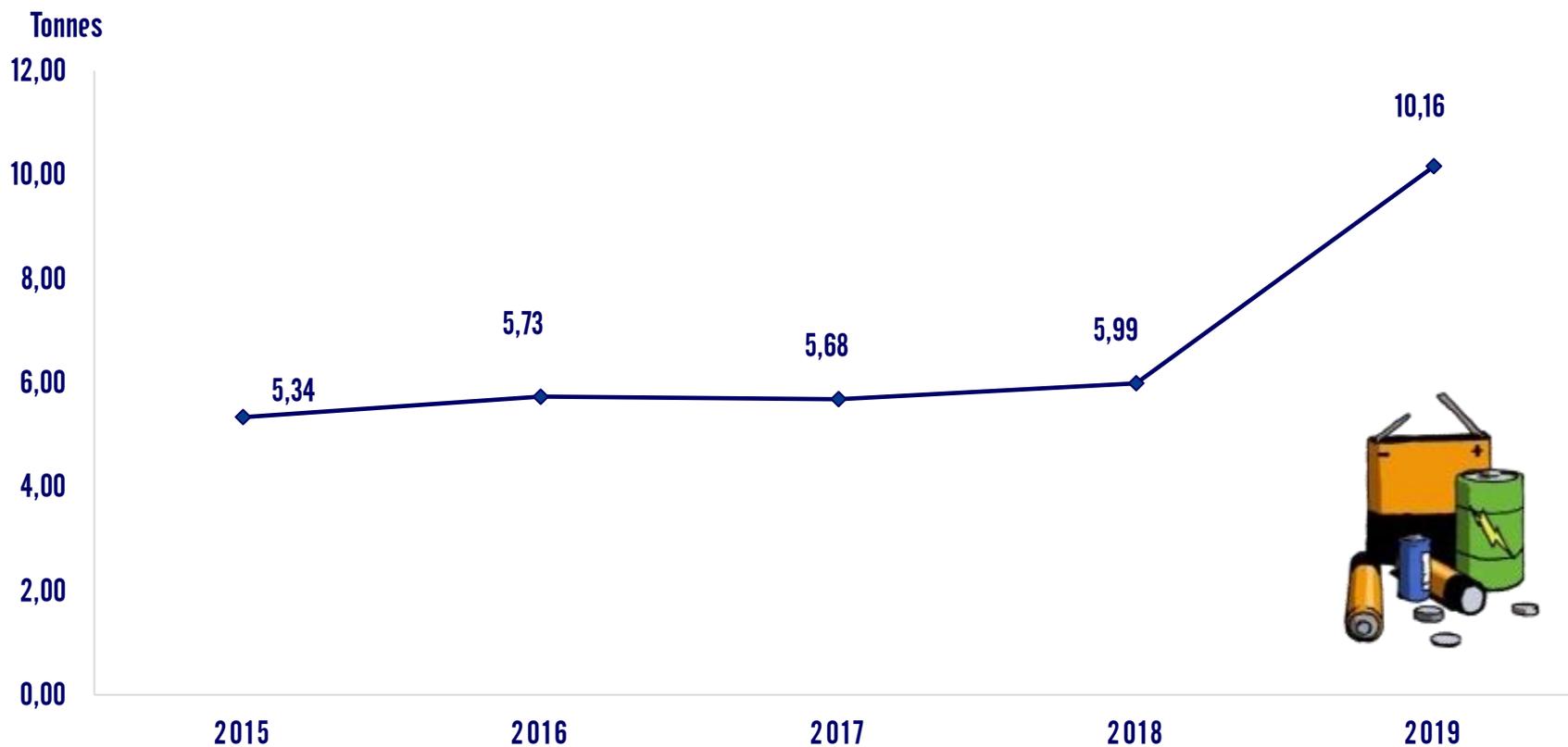
9) LES DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES

Les déchets diffus spécifiques (DDS) sont composés de : solvants, peintures, vernis, encres, colles, décapants de peintures, produits chimiques, emballages souillés, huiles de vidange, détergents, détachants, diluants, insecticides, désherbants, fongicides... La collecte a augmenté de + 10,94 % en 2019.



10) LES PILES ET ACCUMULATEURS

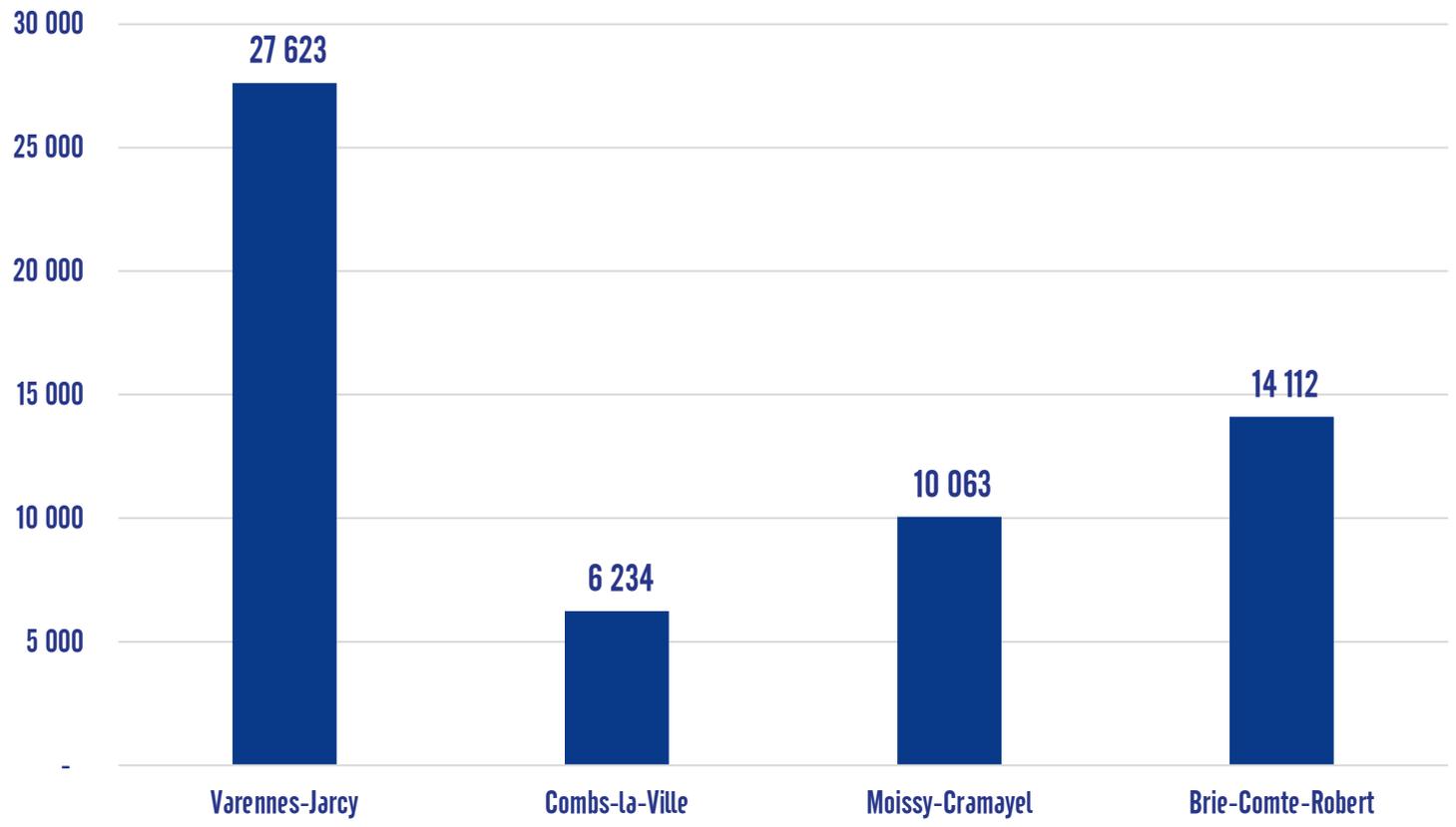
La quantité de piles collectées a nettement augmenté en 2019 avec le tonnage le plus important depuis le lancement de cette collecte.



11) LES DECHETTERIES



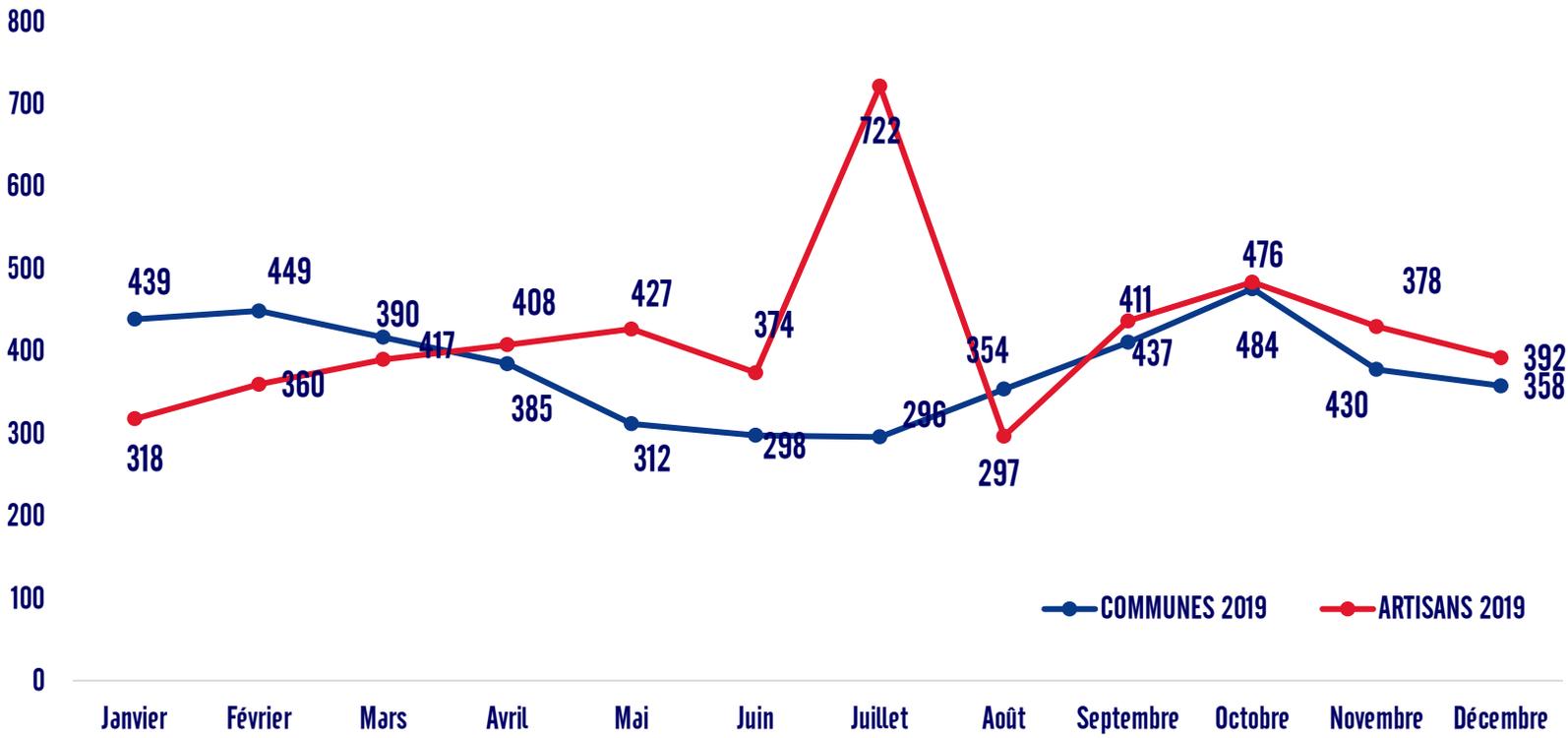
Passages de particuliers en 2019



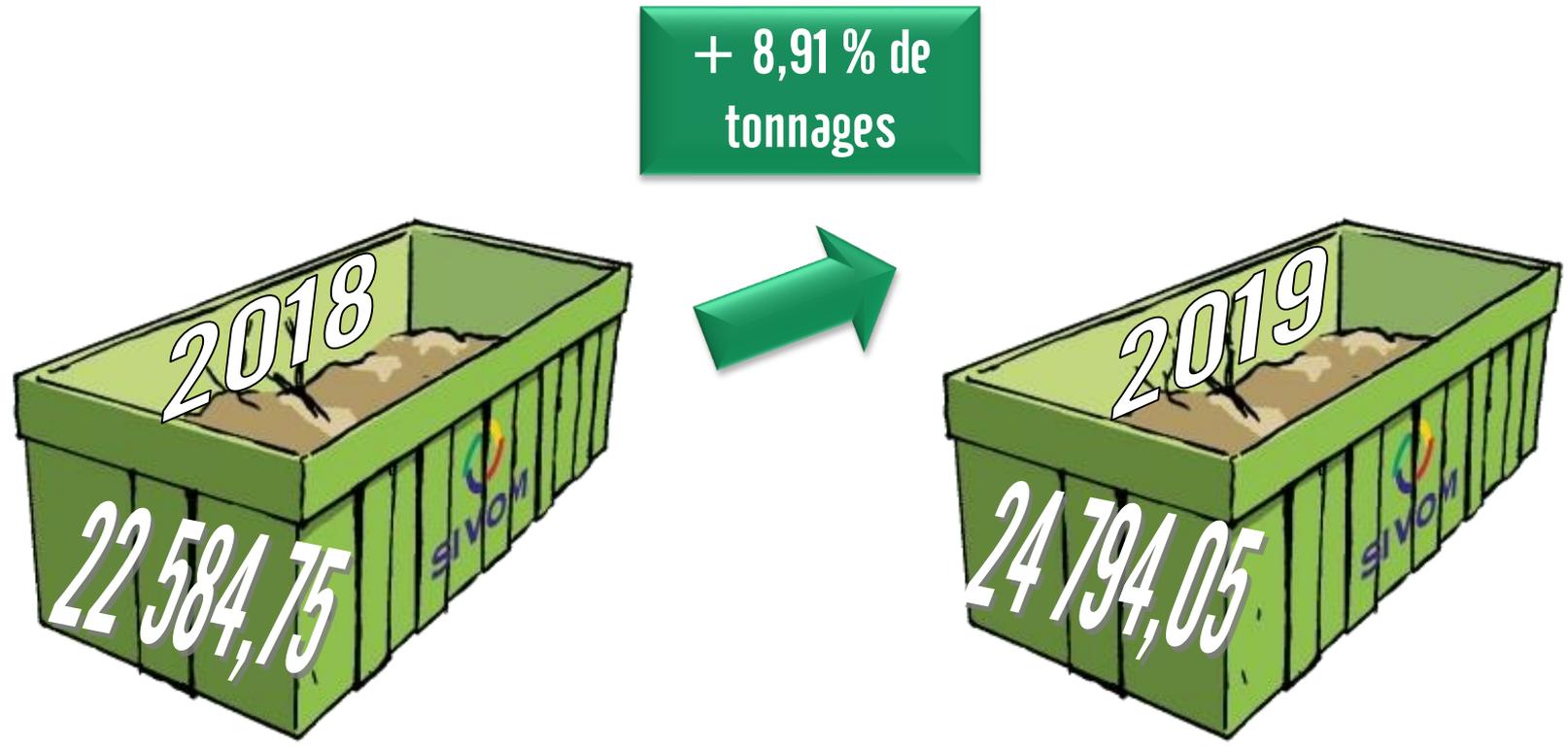
VARENNES-JARCY

A la déchetterie de Varennes-Jarcy, la fréquentation des services techniques des communes et des artisans est saisonnière, avec un pic au mois de juillet pour les artisans.

Passages

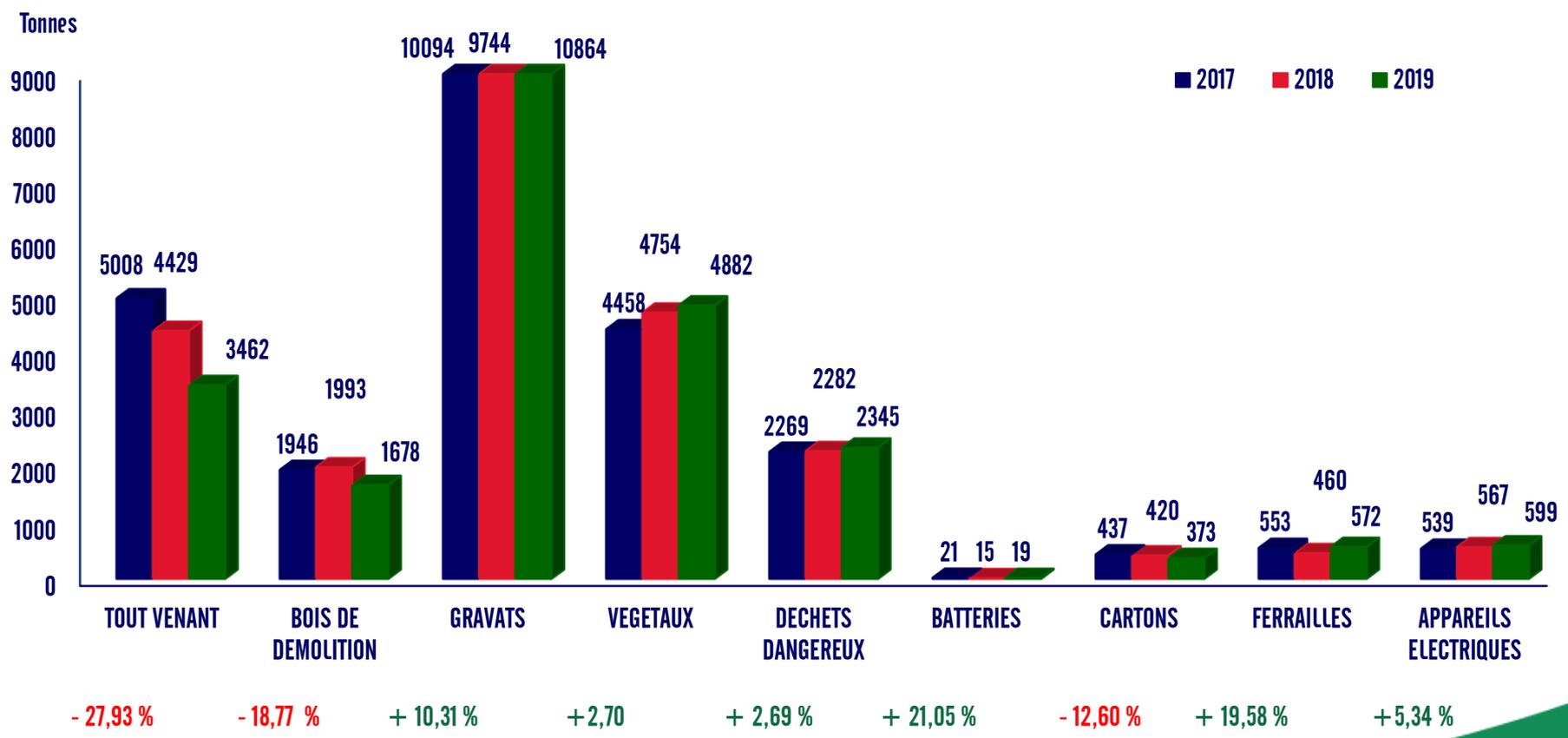


Les tonnages ont augmenté de +8,91 % sur l'ensemble des déchetteries.



Evolution par type de matériaux

Ce sont les gravats et les végétaux qui constituent toujours les déchets principaux. Les batteries (+21,05 %), la ferrailles (+19,58 %), les gravats (+10,31 %), les appareils électriques (+ 5,34 %), les végétaux (+ 2,70 %) et les déchets dangereux (+ 2,69 %) ont augmenté. Le tout venant (- 27,93 %), le bois de démolition (-18,77 %) et les cartons (- 12,60 %) ont diminué.



Chapitre 7 : les activités de traitement

	55,47 % 52 910,91 t	7,97 % 7 606,84 t	25,99 % 24 794,05 t	3,70 % 3 527,75 t	2,46 % 2 345,07 t	0,63 % 598,9t	4,07 % 3 883,18 t
TYPE DE DECHETS	 Végétaux et résiduels	 Emballages Journaux et magazines et papiers	 Gravats	 Encombrants	 Déchets Dangereux et déchets industriels banals	 Déchets d'équipements électriques et électroniques	 Verre
LOCALISATION	VARENNES JARCY	LIMEIL BREVANNES	CHENNEVIERES-SUR-MARNE	VERT-LE-GRAND	ETAMPES	SOIGNOLLES EN BRIE	EVERGLASS à 02210 ROZET ST ALBIN GUERIN à 42160 ANDREZIEUX SOLOVER à 71880 CHAMPFORGEUIL
MAITRE D'OUVRAGE							
EXPLOITANT							
INSTALLATIONS	 Tri compostage et méthanisations	 Centre de tri puis recyclage par filière	 Centre de tri et traitement	 Centre de tri et valorisation	 Centre de traitement	 Traitement par Type d'appareils	 Traitement du verre

1) LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES ET DU PAPIER



Les 7 606,84 tonnes d'emballages et de papier collectées ont été déposées par les équipes du SIVOM au centre de tri de SUEZ-ENVIRONNEMENT à Limeil-Brévannes. Les matériaux ont été triés et orientés vers les filières spécifiques pour être recyclés.

7 606,84 t							
MATIÈRE	Cartons briques	Plastique	Acier	Aluminium	Journaux	Gros de magasins	Indésirables
TONNAGES 2018	2 513,099 (33,04 %)	1 216,10 (15,99 %)	246,43 (3,24 %)	93,06 (1,22 %)	1 822,11 (23,95 %)	781,17 (10,27 %)	927,74 (12,20 %)
REPRENEUR							
PRIX DE REPRISE	11 €/t	243,27 €/t	133,08 €/t	585,08 €/t	120 €/t	15 €/t	0 € TTC
MODE DE TRAITEMENT	Recyclage	Recyclage	Recyclage	Recyclage	Recyclage	Recyclage	Incinération

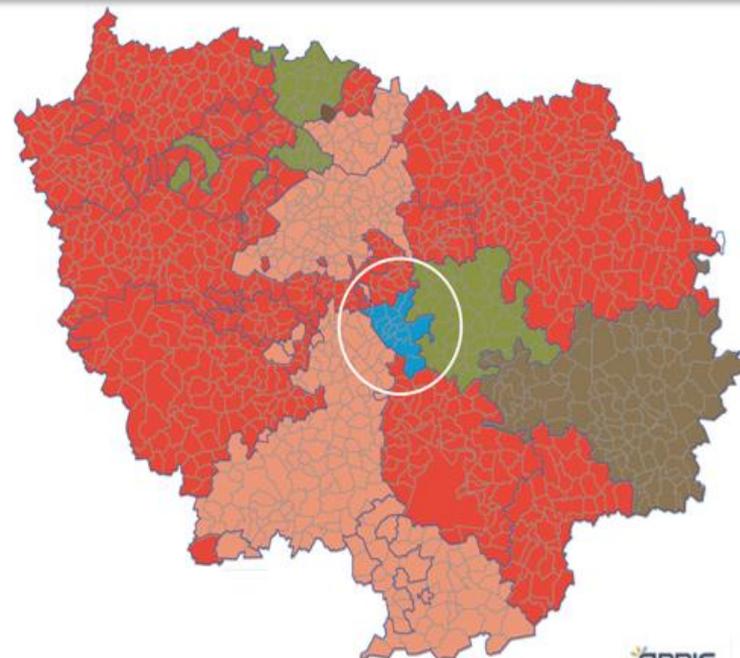
	Tonnages	Matières économisées			Recyclage
		Matière	CO2		
	2 513,099 t (78 350 000 millions de briques ou cartons)			20 884 MJ d'énergie	4 392 881 Rouleaux d'essuie-tout 
	1 216,10 t (33 405 714 millions de bouteilles de 1,5 l)	24 425,31 g pétrole	2 822 568 kg de CO2	32 606,073 MJ d'énergie	7 054 596 Ours en peluche 
	246,43 t (2 681 319 millions de boîtes de conserve)		363 238 kg de CO2	2 012 347 MJ d'énergie	3 204 frigo 
	62,52 t (3 380 000 canettes de 33 cl)	349 g de pétrole	2791 g de CO2	10 856,79 Mwh d'énergie	15 945 trottinettes 
	2 603,27 t	2 757,87 t de bois	94 536,45 m3 d'eau	29 651 MJ d'énergie	5 164 888 caisses en carton pour 6 bouteilles 
	3 883,18 t	50 098,88 g de pétrole	8 01582,08 g de CO2	16 185 094 MJ d'énergie	8 628 426 millions de bouteilles de 75 cl 
TOTAL			102 8928,66 m3	41 527035 Mwh	

2) LA VALORISATION AGRONOMIQUE ET ENERGETIQUE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES ET DES VEGETAUX

Le SIVOM est le seul établissement d'Ile de France à traiter les ordures ménagères par tri-compostage méthanisation dans son unité de Varennes-Jarcy.

Destinations principales des DM résiduelles

-  Incinération > 90%
-  Dominante Incinération >60%
-  Stockage >90%
-  Dominante Compostage sur DM résiduelles (entre 70 et 100%)
-  Méthanisation

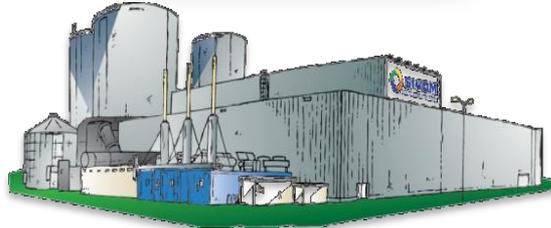


RESIDUELS

TRI - METHANISATION - COMPOSTAGE



METHANISATION



VEGETAUX



COMPOSTAGE



Tonnage de compost

Tonnes

23 000

22 000

21 000

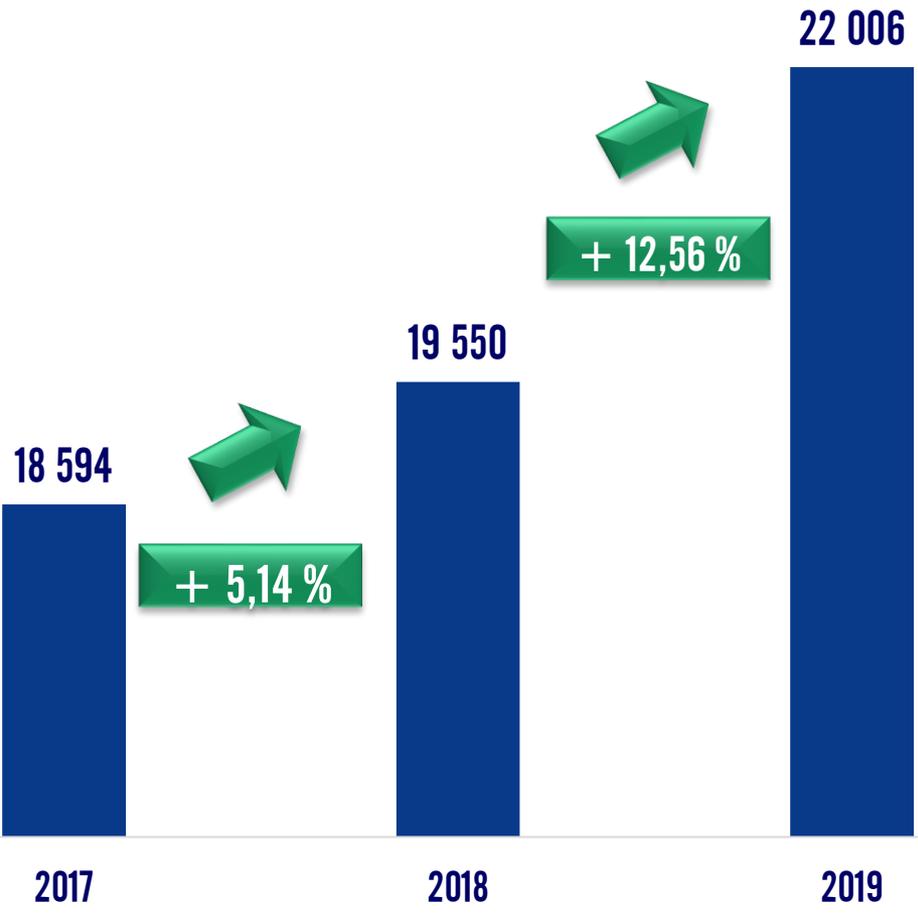
20 000

19 000

18 000

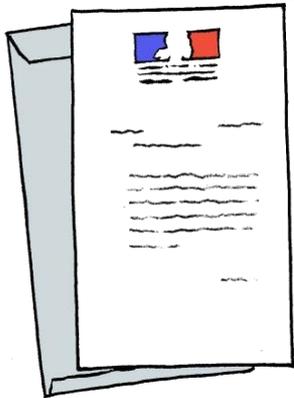
17 000

16 000



Les 22 006 tonnes de compost produits en 2019, ont toutes été conformes à la norme NFU 44 051, ont été vendues aux agriculteurs autour du site, pour être épandues sur les 800 hectares de terres agricoles de colza et betteraves sucrières. Les habitants du SIVOM ont pu en prendre gratuitement en déchetterie.

Conforme à la norme
NFU 44051



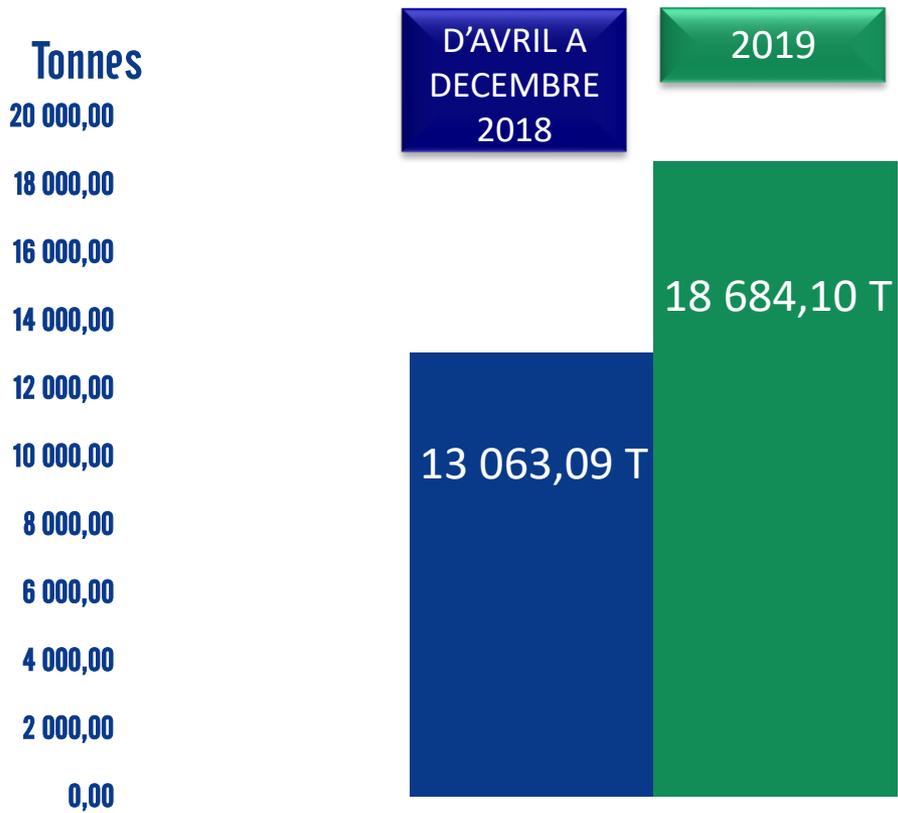
Écoulé en
Agriculture (800 ha)



Donné aux
habitants du SIVOM



**APPORTS EXTÉRIEURS
 ORDURES MENAGÈRES**



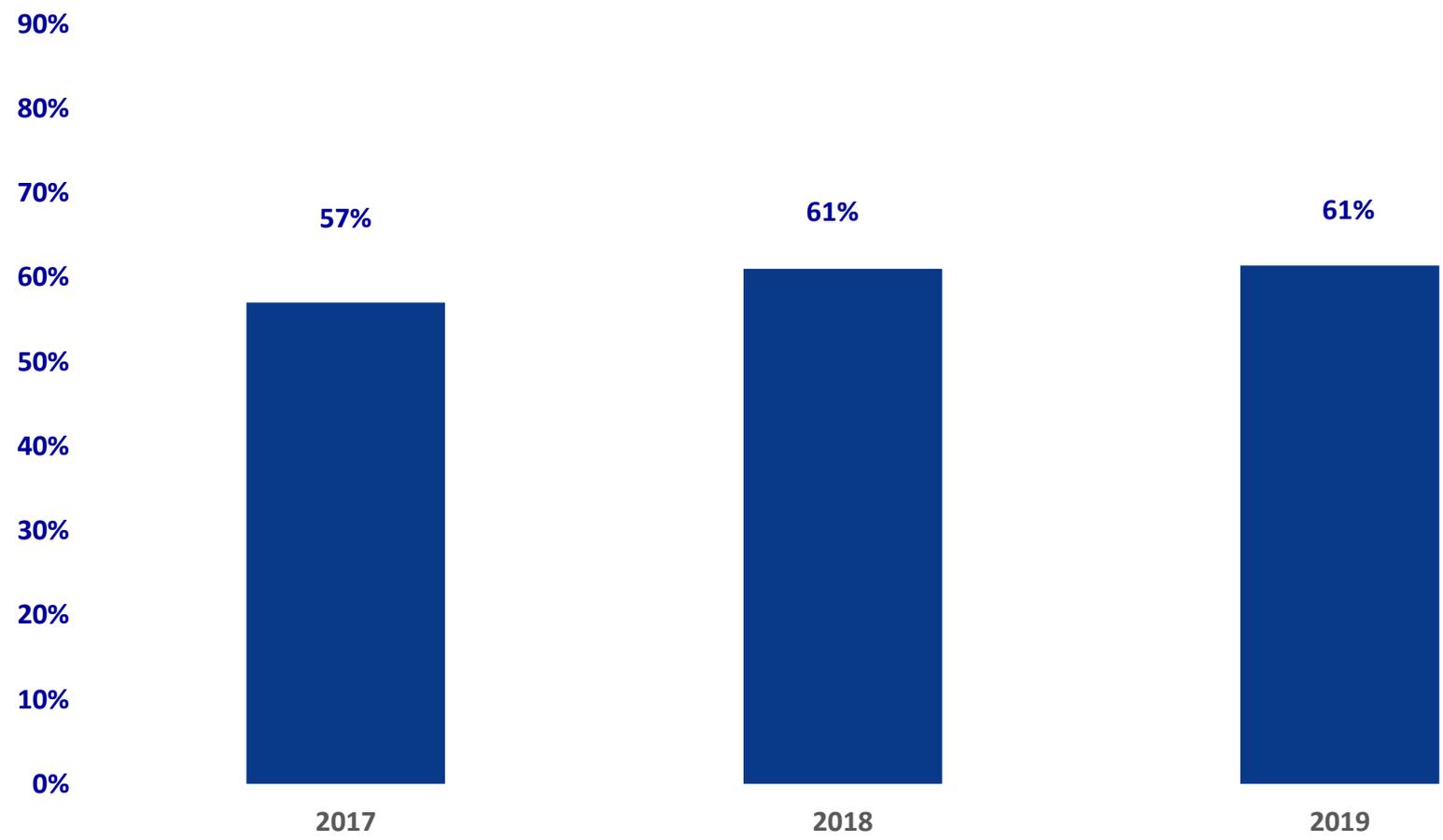
TONNAGES DE REFUS

Les refus de compostage ont augmenté suite aux apports de tonnage du SMITOM-LOMBRIC.

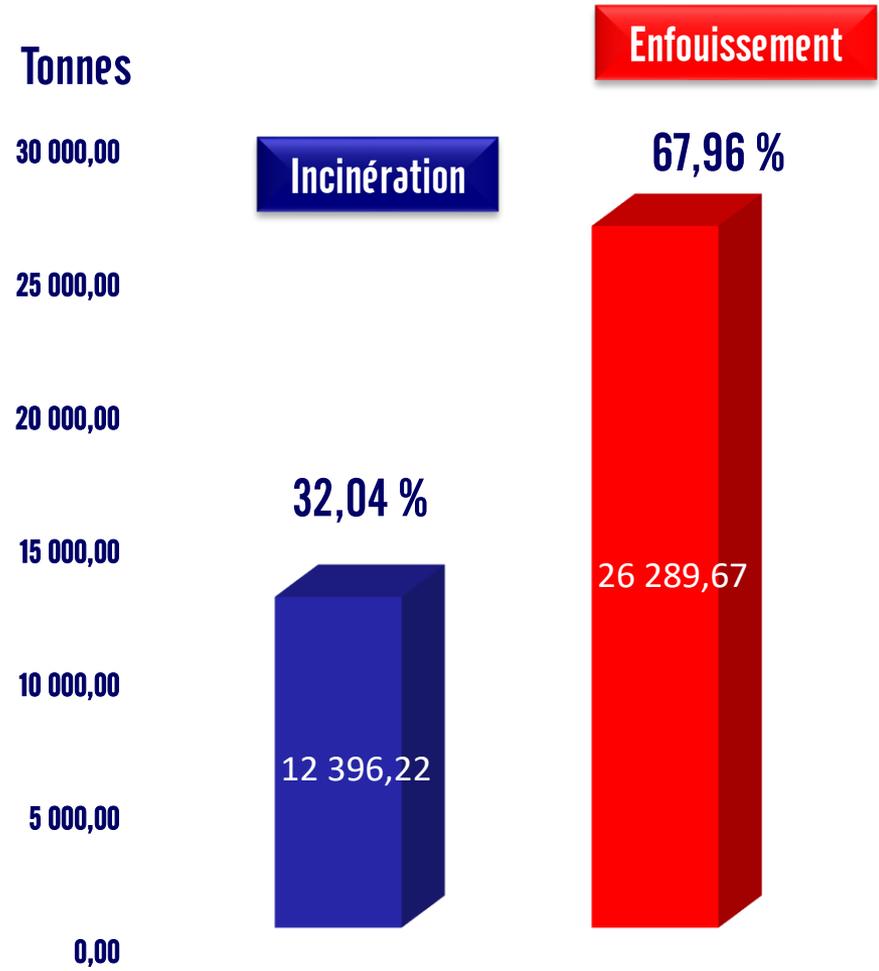


Taux de refus

Le taux de refus reste identique par rapport à 2018. 12 396,22 tonnes de refus sur l'année 2019 en provenance du SMITOM-LOMBRIC.

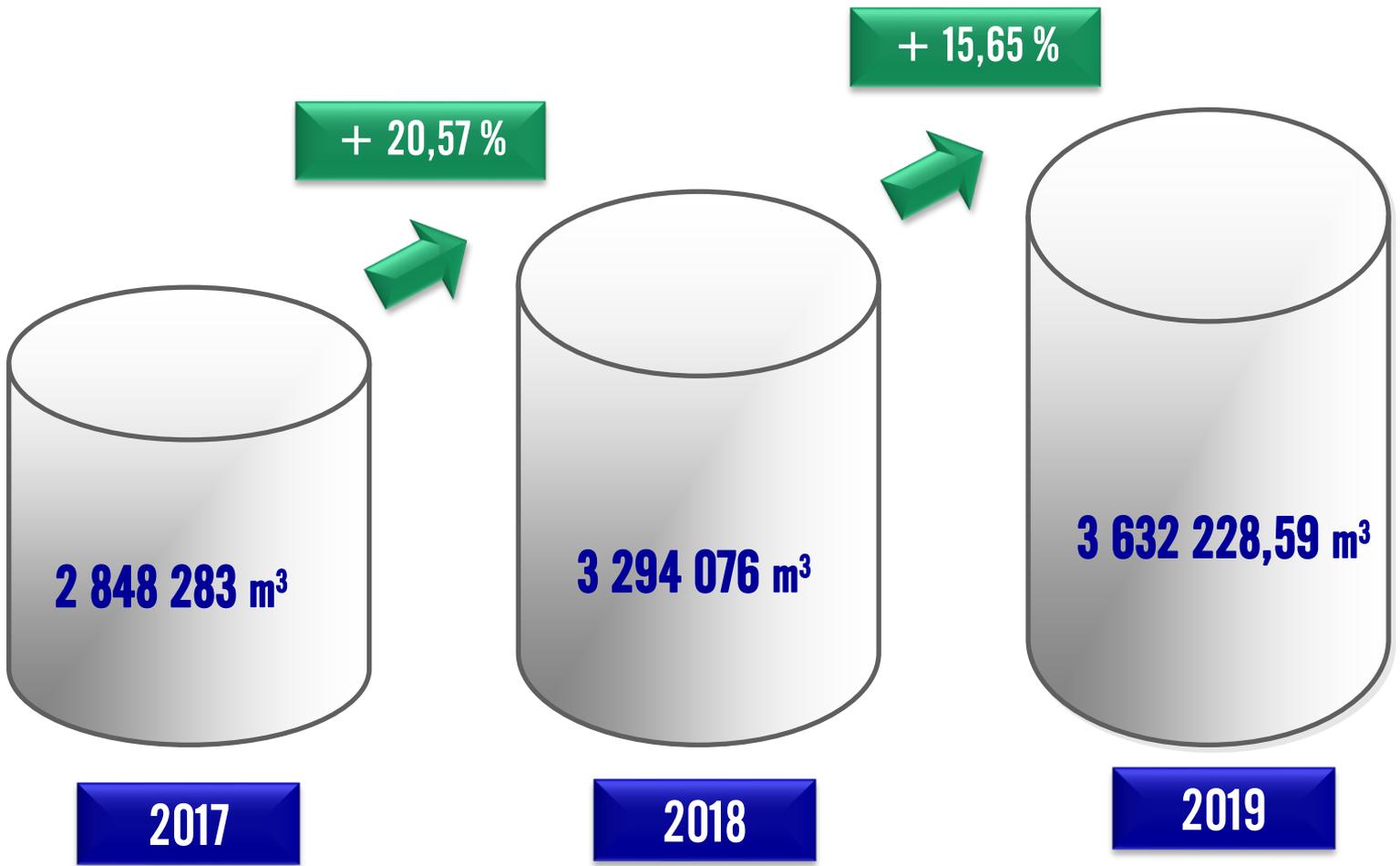


TRAITEMENT DES REFS



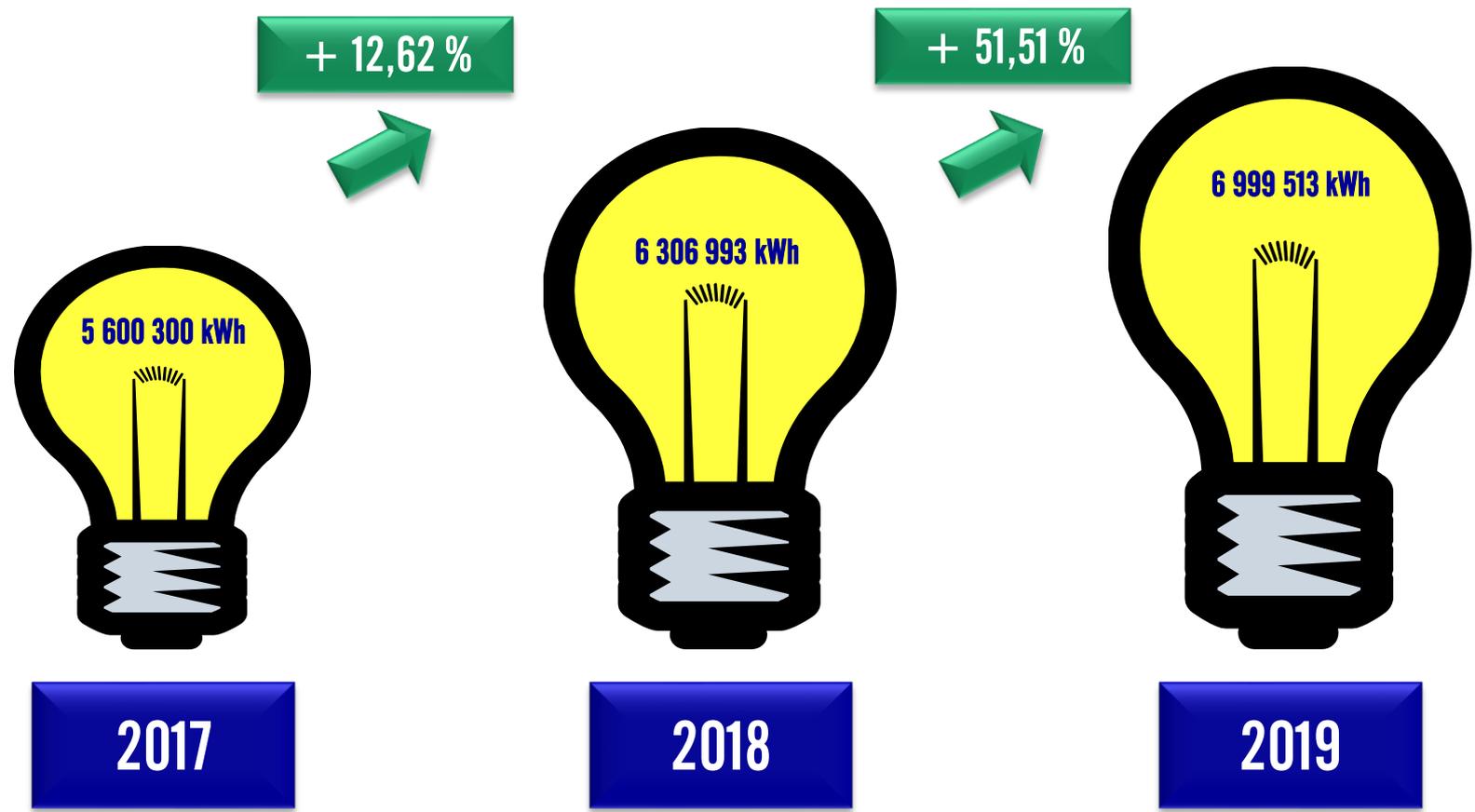
PRODUCTION DE BIOGAZ

La valorisation énergétique a permis de produire 3 632 228,59 m³ de biogaz.



**PRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ**

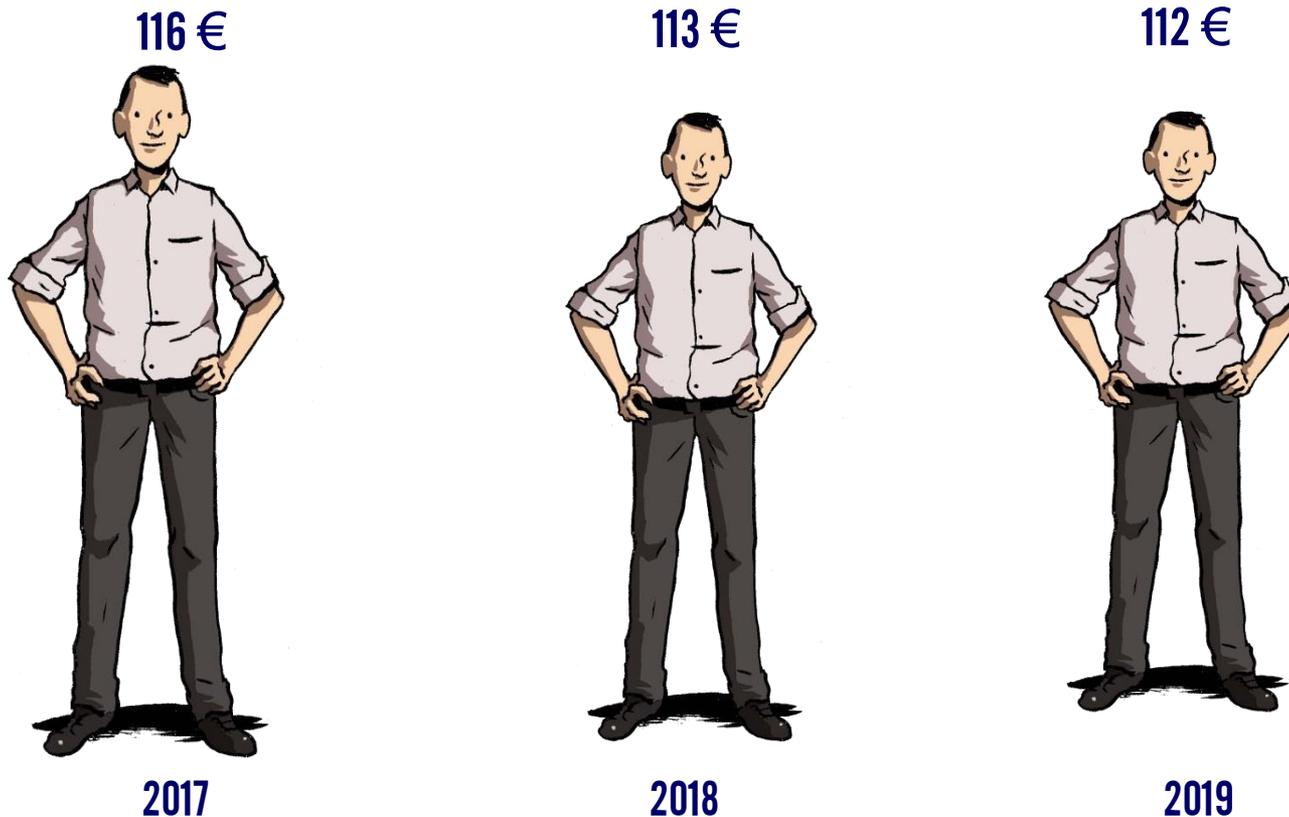
La valorisation énergétique a permis de produire 6 999 513 kWh d'électricité.



Chapitre 3 : Le coût du service

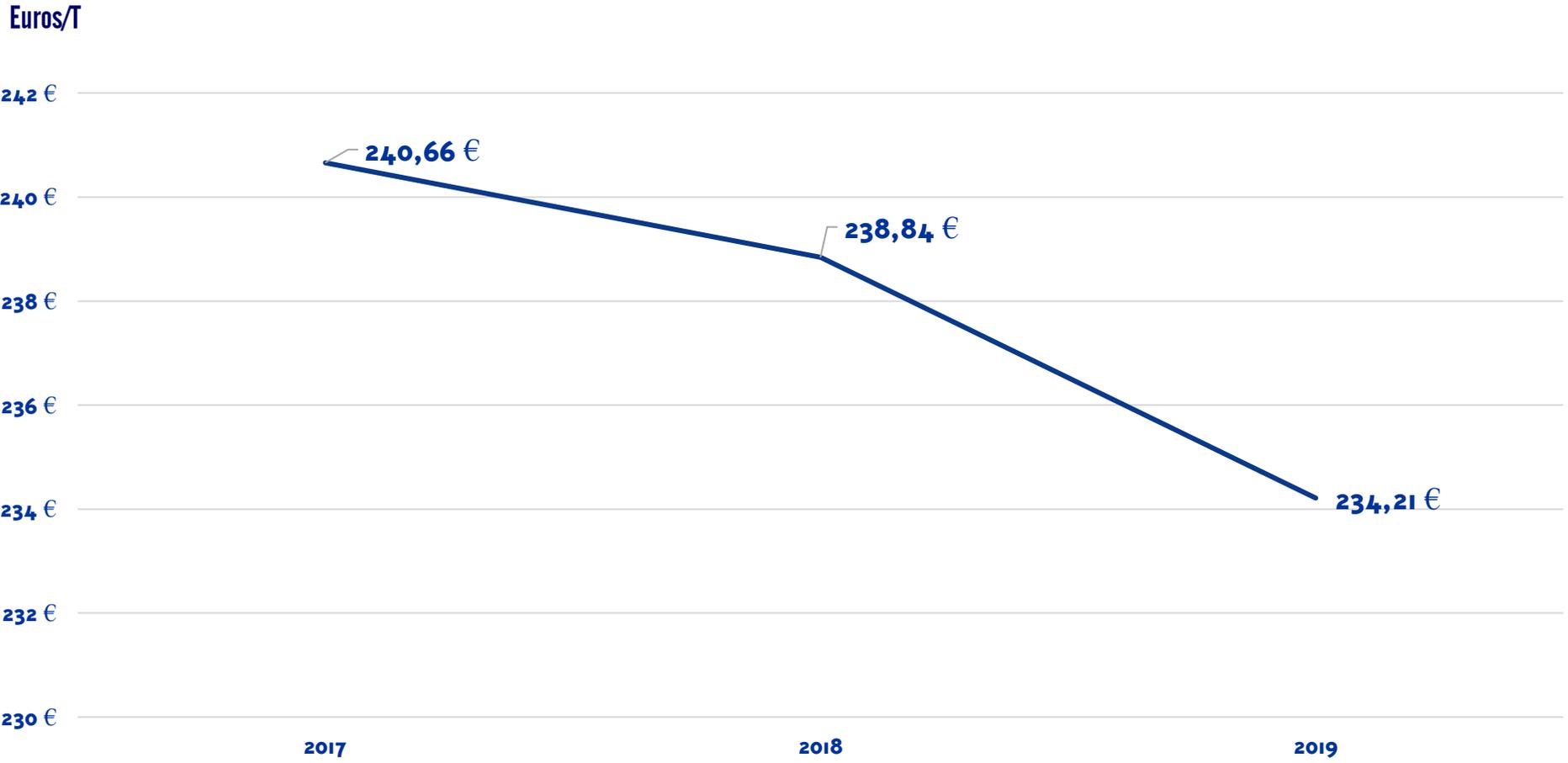
Coût par habitant

Le coût total par habitant a baissé en 2019, en raison des bonnes performances de collecte des emballages et de la mise en place d'un accord unique d'établissement entré en vigueur au 1^{er} juillet 2018.



EVOLUTION DU CÔÛT AIDE TIG A LA TONNE

Le coût total par tonne a baissé de 1,94 %



REPARTITION DES CHARGES



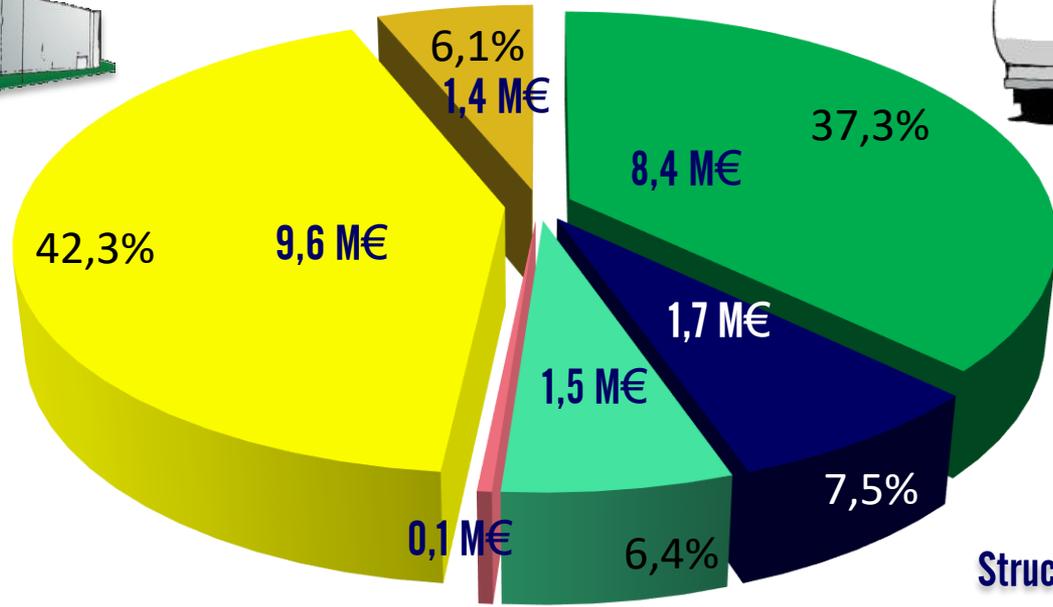
Traitement



Transport

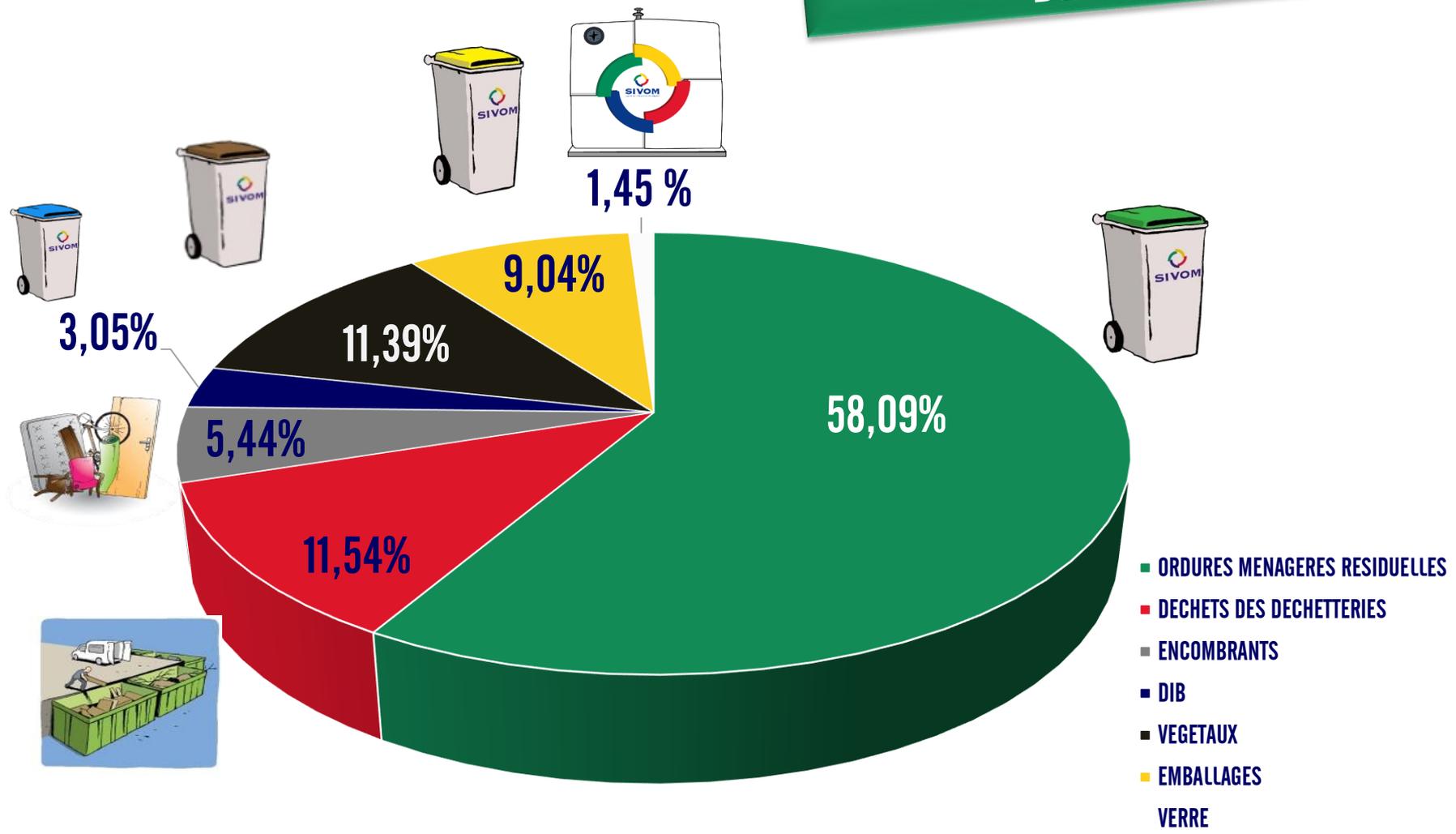


Collecte



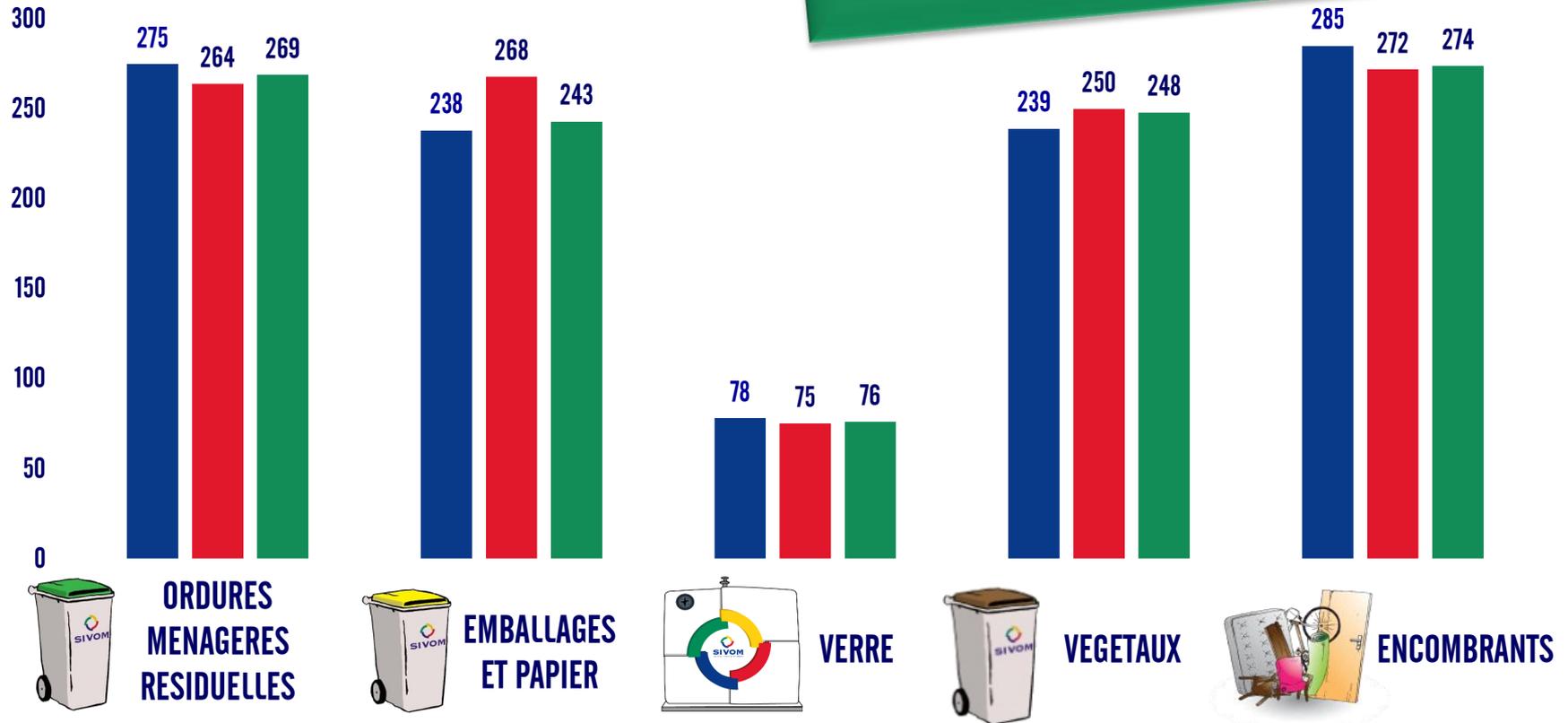
Pré-Collecte

REPARTITION DES COUTS PAR TYPE DE DECHETS



EVOLUTION DES COÛTS À LA TONNE PAR FLUX

Euros/Tonne



■ 2017 ■ 2018 ■ 2019

COMPARATIF DES PRIX COMPLETS SIVOM / NATIONAL – PAR FLUX

Euros/Tonne

120

100

80

60

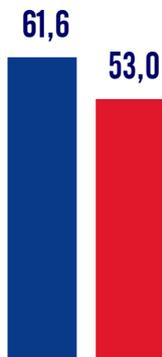
40

20

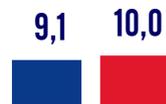
0

■ SIVOM

■ France



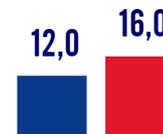
**ORDURES MENAGERES
RESIDUELLES**



**EMBALLAGES ET
PAPIER**



VERRE



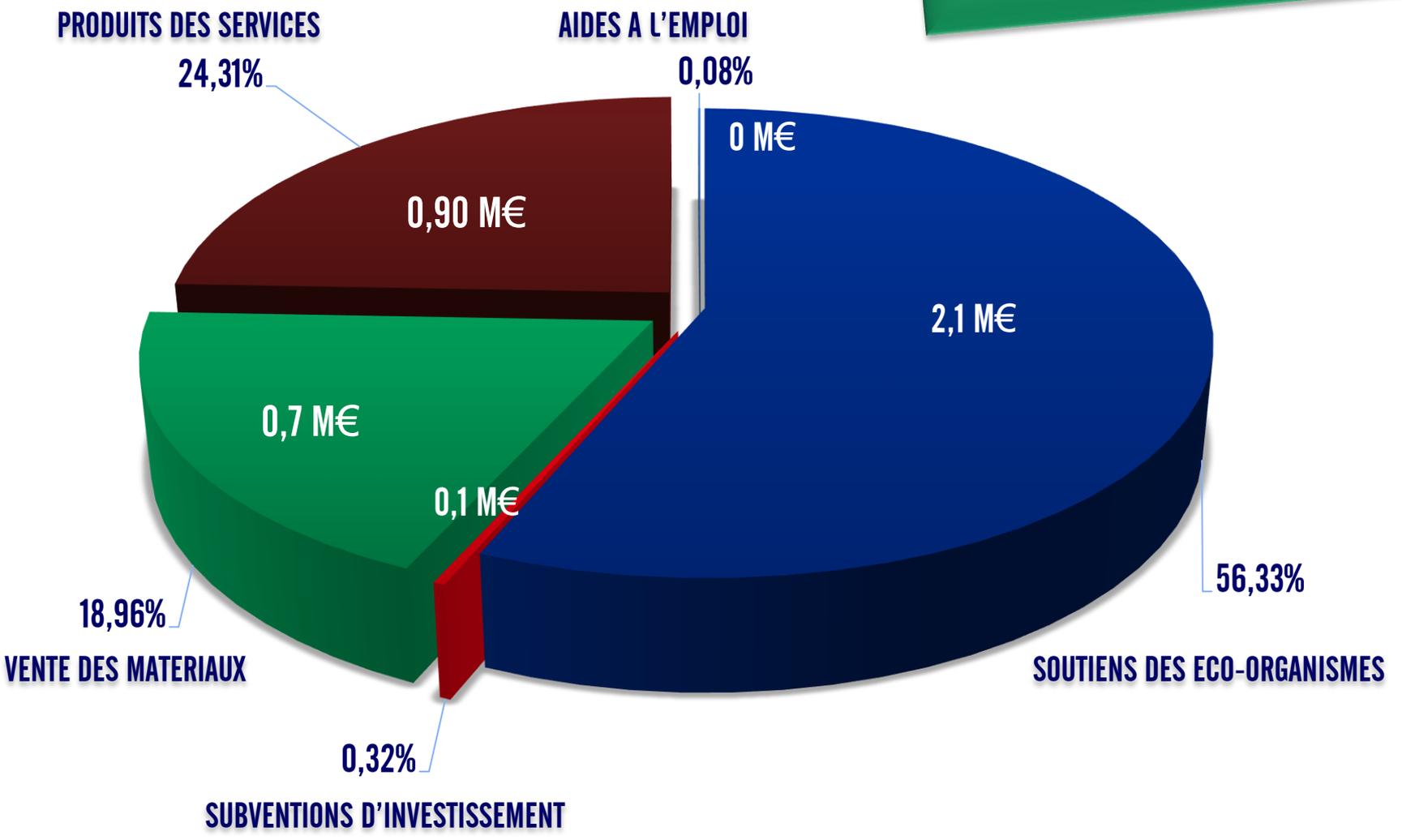
**DECHETS DES
DECHETTERIES**

105,7 €

90 €

COÛT GLOBAL

**REPARTITION DES PRODUITS
 – HORS TEOM**





**REDEVANCE
SPECIALE**

- La redevance spéciale est payée par toutes les entreprises et collectivités qui disposent d'un volume hebdomadaire collecté supérieur à 2000 litres.
- Le tarif est de 0,0173 euros/litre
- En 2019, 200 entreprises ont été concernées, ce qui a représenté une recette de 478 014,10 €
- 11 collectivités, ont été concernées, ce qui a représenté une recette de 83 734,48 €

TOTAL DES ENTREPRISES ET COMMUNES = 561 748,58 €

Chapitre 4 : PROPRETÉ URBAINE

Le SIVOM propose des prestations de nettoyage des voiries et de désherbage des espaces publics à la carte pour ses communes adhérentes et d'autres clients. En 2019, le service Propreté Urbaine a pris en charge plus de 504 kilomètres de voies sur 15 communes et a éliminé 1 469,200 tonnes de déchets. Son objectif : optimiser les coûts grâce à la mutualisation des moyens humains et matériels.



Les activités de la Propreté Urbaine

1) Données Générales



COMMUNES	Balayage	Lavage	Visibles et corbeilles	Désherbage	Salage	Ramassage des feuilles	Cours d'école
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	X		X		X	X	X
BRUNOY	X		X	X		X	X
CROSNE	X	X	X	X		X	X
EPINAY-SOUS-SENART	X					X	
QUINCY-SOUS-SENART	X			X	X	X	
MANDRES-LES-ROSES	X		X		X		
MAROLLES-EN-BRIE	X				X	X	X
PERIGNY-SUR-YERRES	X						
SANTENY	X	X					
VILLECRÉSNE	X						
BRIE-COMTE-ROBERT	X						
CHEVRY-COSSIGNY	X						
SERVON	X		X				X
VARENNES-JARCY	X				X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE LA BRIE	X						
COMBS LA VILLE	X						

proposées

2) Le nettoyage des voies et des espaces publics

La mission du SIVOM consiste à assurer la propreté des rues, trottoirs, places et cours d'écoles.



Balayage des voies accompagné du souffleur



Lavage des rues



Ramassage des visibles et vidage des corbeilles à papiers



Nettoyage spécifique des cours d'écoles



Lavage des colonnes à verre

3) Les prestations complémentaires



Ramassage des feuilles

La campagne de ramassage dure 2 mois à l'automne.
Ramassage saisonnier et mécanisé des feuilles mortes



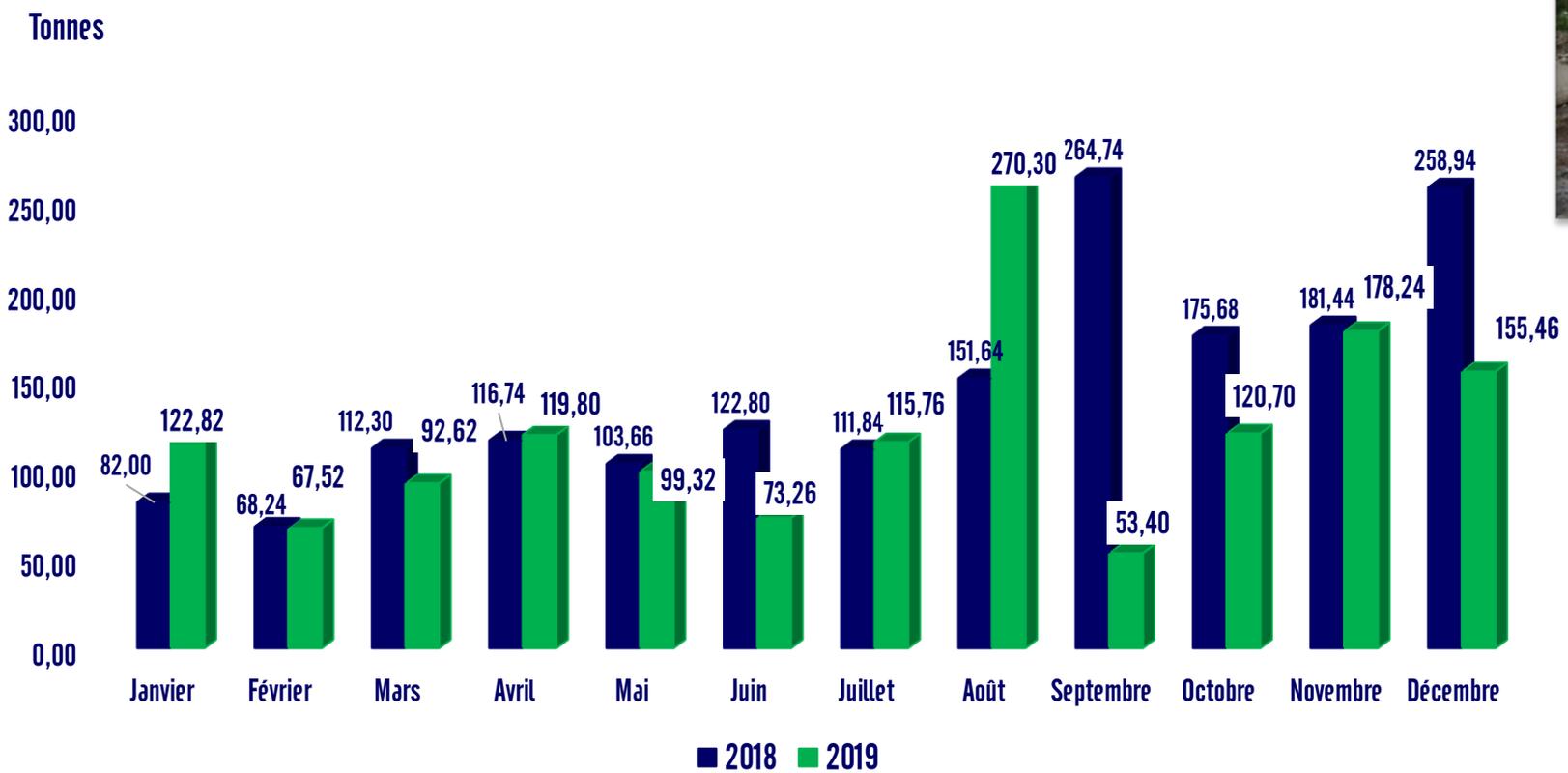
Désherbage



Déneigement des voies de circulation et des trottoirs. Veille météorologique et interventions préventives et curatives de salage

Le traitement des déchets de balayage

Les déchets de balayage sont stockés dans des installations spécifiques à la déchetterie. Ces déchets sont envoyés mois par mois dans un centre de traitement géré par la société COLLECTISABLE, qui recycle les matériaux inertes, valorise les déchets organiques sous forme de compost et qui élimine les hydrocarbures.



Le coût du service

Répartition des charges entre adhérents pour l'année 2019



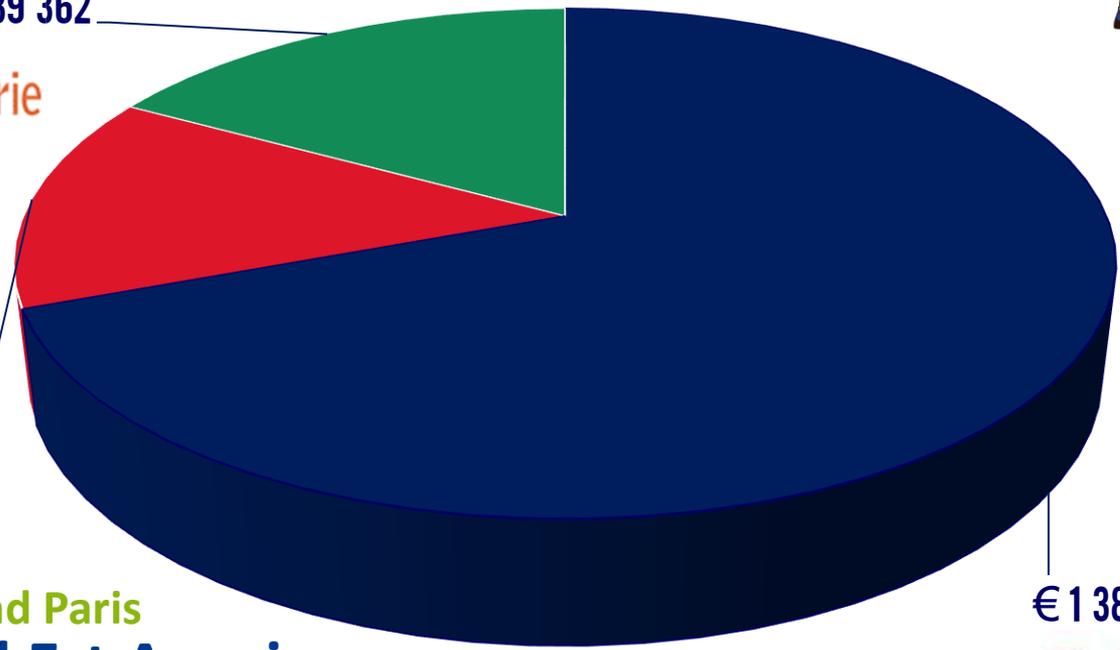
€ 339 362
 L'Orée de la Brie

€ 275 466

**Grand Paris
 Sud Est Avenir**

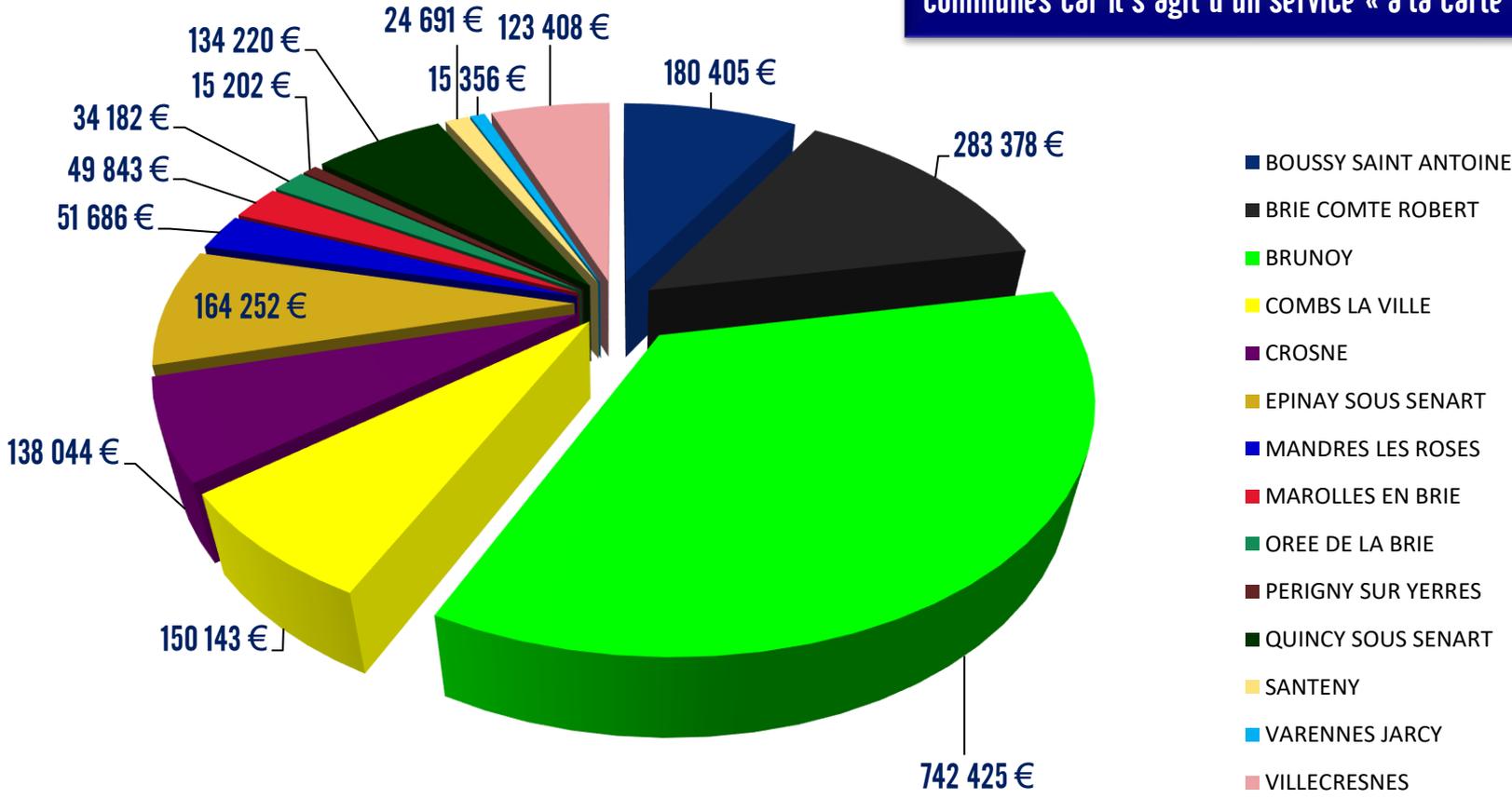
€ 1 384 809

**VAL D'YERRES
 VAL DE SEINE**
 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Répartition des charges par commune pour l'année 2019.

Le volume de prestations est différent selon les communes car il s'agit d'un service « à la carte ».



Les tarifs

Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2012.



	Tarifs 2019
AGENT/JOUR	172,85 €
BALAYEUSE SUR CHASSIS/JOUR	570,35 €
LAVEUSE/JOUR	571,17 €
MINI BALAYEUSE/JOUR	452,42 €
BALAYEUSE DE TROTTOIR/JOUR	314,53 €
TRIPORTEUR/JOUR	225,66 €
SOUFFLEUR/JOUR	17,03 €
FOURGON/JOUR	266,25 €
CAGE A FEUILLES/JOUR	337,99 €
SCOOTER A DEJECTIONS CANINES/JOUR	223,57 €

Les tarifs du salage

Part fixe

Le tarif forfaitaire couvre la période d'astreinte suivant la répartition des kilomètres de voirie concernés par commune.

Communes	Forfait pour la période hivernale
Boussy-Saint-Antoine	12 570,17 €
Mandres-les-Roses	6 768,55 €
Marolles-en-Brie	3 867,75 €
Quincy-Sous-Sénart	12 892,48 €
Varennes-Jarcy	6 446,24 €



Ces prix comprennent la rémunération des agents en astreinte, l'amortissement du matériel dédié et les frais de structure. Les communes s'engagent pour une durée de 3 ans à travers l'établissement d'une convention.

Part variable

La part variable est de 36,90 € au km. En 2019, quatre interventions de salage ont été réalisées le 21, 22, 29 et 31 janvier.

Annexe 1

LES ACTIVITES DU COMITE SYNDICAL

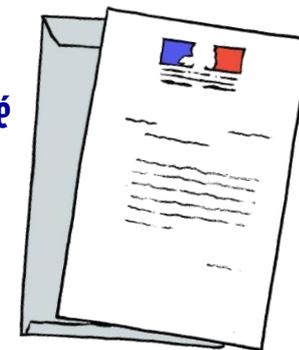


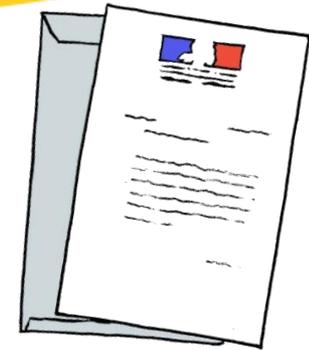
Le Comité Syndical s'est réuni 4 fois en 2019, le quorum a toujours été atteint.

Les 28 délibérations proposées ont toutes été adoptées à l'unanimité .

Le 20 février 2019

- ➔ **Pour approuver les Comptes Administratifs 2018 des sections Ordures Ménagères et Propreté Urbaine.**
- ➔ **Pour approuver les Comptes de Gestion 2018 des sections Ordures Ménagères et Propreté Urbaine.**
- ➔ **Pour affecter les résultats de l'exercice 2018 des sections Ordures Ménagères et Propreté Urbaine.**
- ➔ **Pour adopter le Budget Primitif de l'exercice 2019 des sections Ordures Ménagères et Propreté Urbaine.**
- ➔ **Pour répartir les charges entre les communes des sections Ordures Ménagères et Propreté Urbaine.**

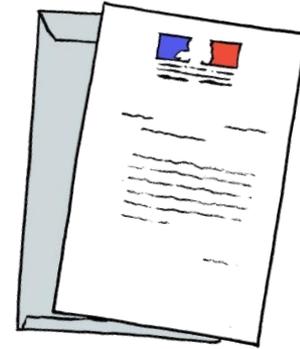




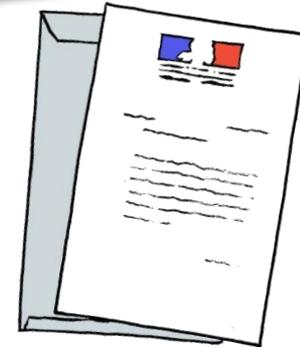
-  **Pour adopter une convention d'échange de tonnages entre le SIVOM et le SMITOM.**
-  **Pour approuver l'avenant n°4 au contrat de délégation de service public de l'exploitation de l'usine de Tri-Méthanisation-Compostage de Varennes-Jarcy.**
-  **Pour adopter un partenariat avec le fond de dotation pour le recyclage des petits aluminiums**

Le 19 juin 2019

- ➔ **Pour adopter le rapport d'activité 2018 du SIVOM.**
- ➔ **Pour adopter la décision modificative n° 1 pour la section Ordures Ménagères.**
- ➔ **Pour adopter la décision modificative n° 1 pour la section Propreté Urbaine.**
- ➔ **Pour adopter la convention avec Eco-DDS pour la filière des déchets diffus spécifiques ménagers.**



Le 20 novembre 2019



➔ **Pour adopter la décision modificative n° 2 pour la section Ordures Ménagères.**

➔ **Pour adopter la décision modificative n° 2 pour la section Propreté Urbaine.**

➔ **Pour décider de verser une indemnité de conseil au receveur pour l'année 2019.**

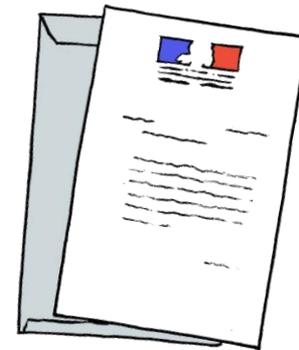
Pour passer à compter du 1^{er} janvier 2021 à la nomenclature budgétaire et comptable M57.

➔ **Pour adopter les Statuts du SIVOM.**

➔ **Pour designer un représentant de l'autorité territoriale à siéger au Comité Technique et au Comité d'Hygiène et Conditions de Travail.**

Le 18 décembre 2019

- ➔ **Pour adopter le Rapport d'Orientations Budgétaires 2019 pour la section Ordures Ménagères**
- ➔ **Pour adopter le Rapport d'Orientations Budgétaires 2019 pour la section Propreté Urbaine**
- ➔ **Pour attribuer le contrat de Concession de Travaux et de Services Public pour l'exploitation de l'usine de tri-méthanisation-compostage.**
- ➔ **Pour reconduire la convention quadripartite d'échanges de tonnages entre le SIVOM, le SMITOM-Lombric, URBASYS et GENERIS.**
- ➔ **Pour attribuer des titres restaurant aux personnels administratif et à l'encadrement.**



Le Bureau Syndical s'est réuni 6 fois et a adopté 17 délibérations, toutes à l'unanimité.

17 délibérations



La commission d'Appel d'Offres s'est réunie 10 fois et a attribué 22 marchés et avenants.

22 marchés



Les instances représentatives du personnel (Le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail, Le Comité Technique, Le Comité Social et Economique) se sont réunies 12 fois et ont abordé 92 sujets ou questions.

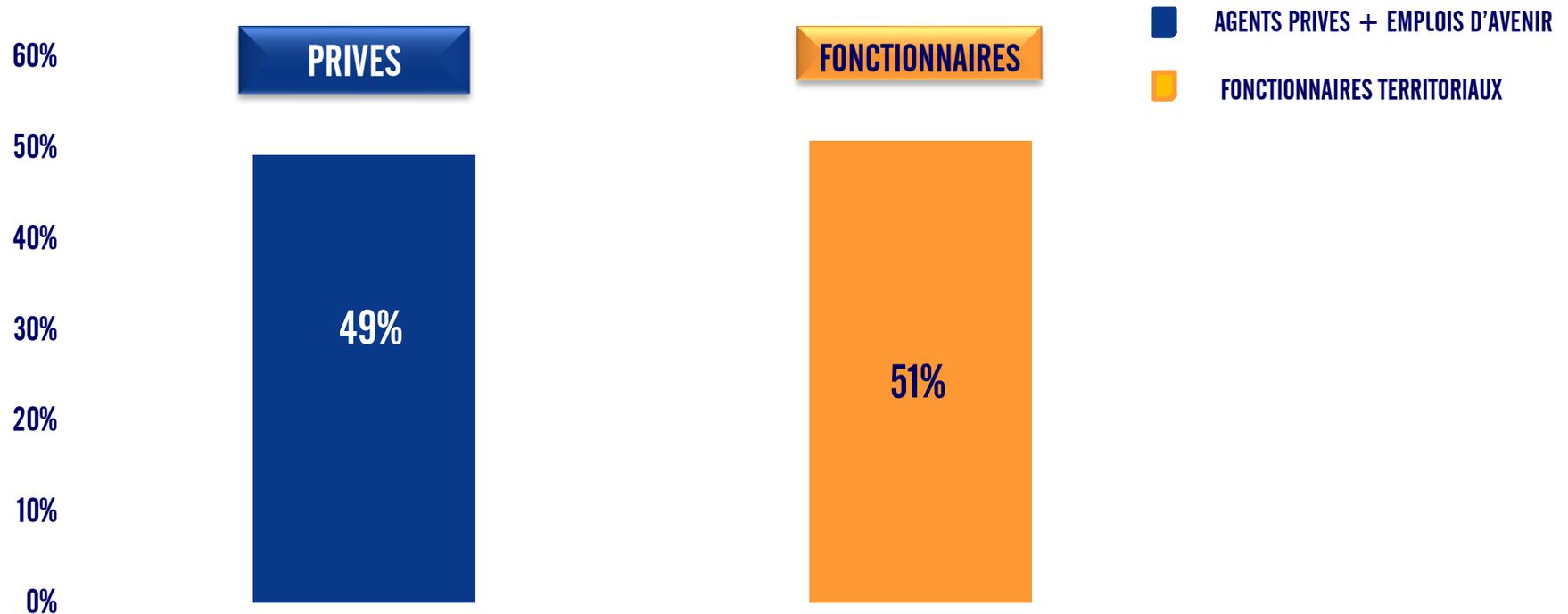
Un accord d'établissement



Annexe 2

PERSONNEL

L'effectif en 2019 était de 207 Equivalents-Temps-Plein (ETP), soit 1 ETP de plus qu'en 2018.

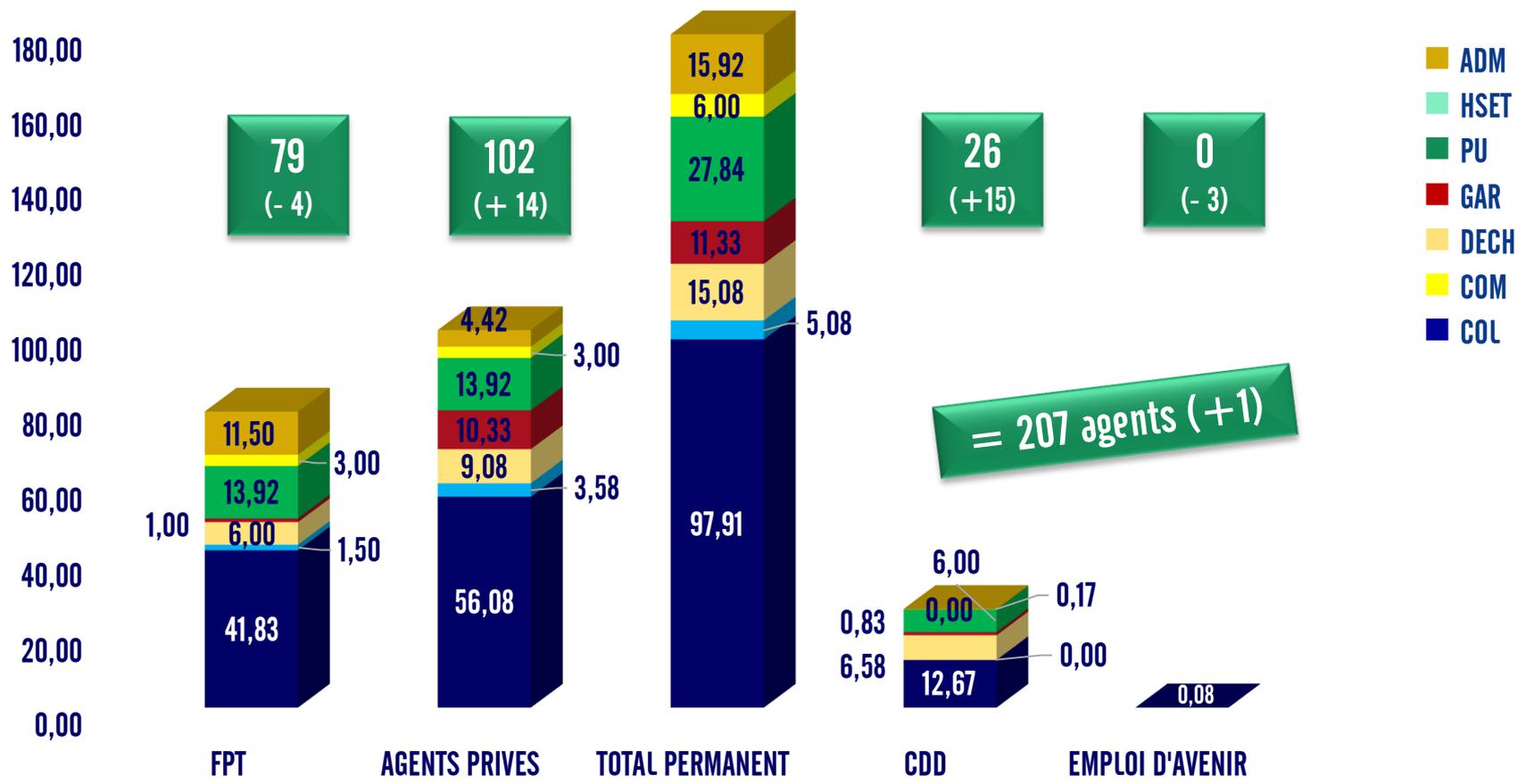


LA GESTION DU PERSONNEL



Effectif au 31/12/2018

180
(+ 9)





Collecte en porte à porte et points d'apport volontaire

110,66 agents
 (56,08 privés, 41,83 fonctionnaires,
 12,67 CDD et
 0,08 emplois d'avenir)



Déchetteries

21,66 agents
 (9,08 privés, 6 fonctionnaires,
 6,58 CDD)



Propreté Urbaine

33,84 agents
 (13,92 privés, 13,92 fonctionnaires et
 6 CDD)



Garage

12,16 agents
 (10,33 privés, 1 fonctionnaires
 et 0,83 CDD)



Hygiène, Sécurité, Environnement, Travaux

5,08 agents
(3,58 privés et
1,50 fonctionnaires)



Direction Générale, Administration Générale Exploitation, Finances, Comptabilité, Ressources Humaines et Animation

17,42 agents
(5,75 privés, 11,50
fonctionnaires
et 0,17 CDD)



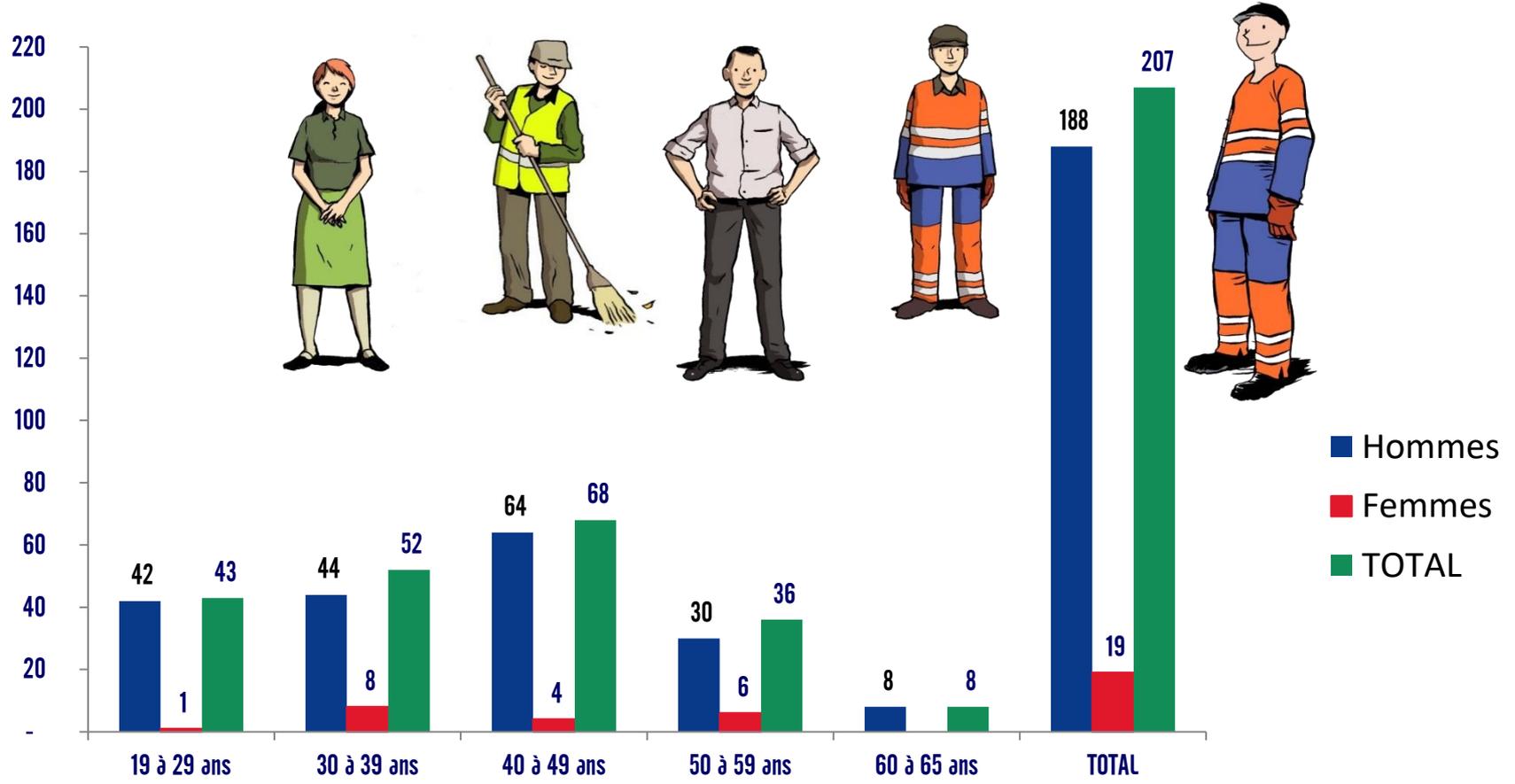
Communication et Animation

6 agents
(3 privés, 3 fonctionnaires)

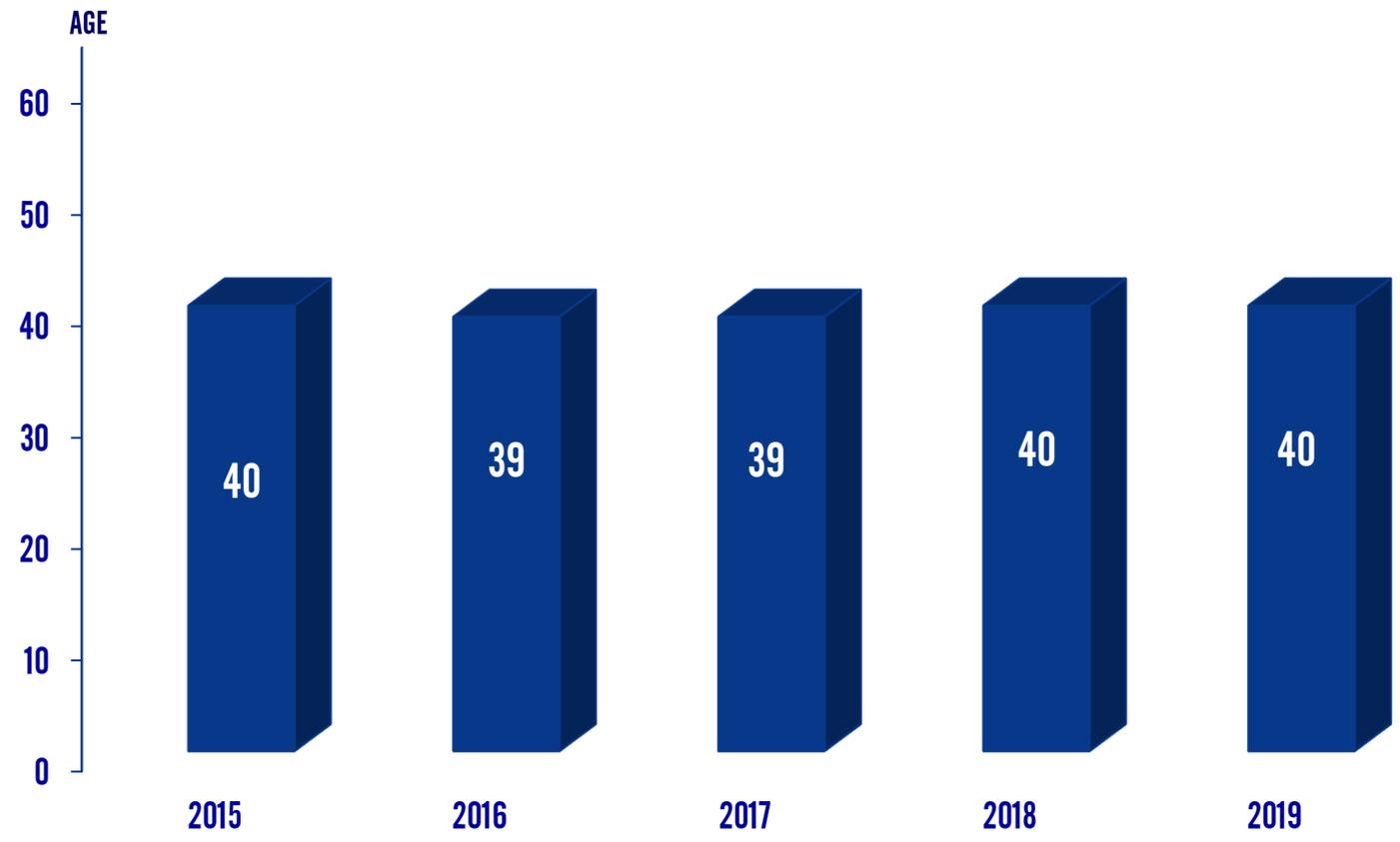
REPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGES

Les hommes représentent 91 % de l'effectif et les femmes 9 %.

Nombre d'agents ■ = Femme ■ = Homme

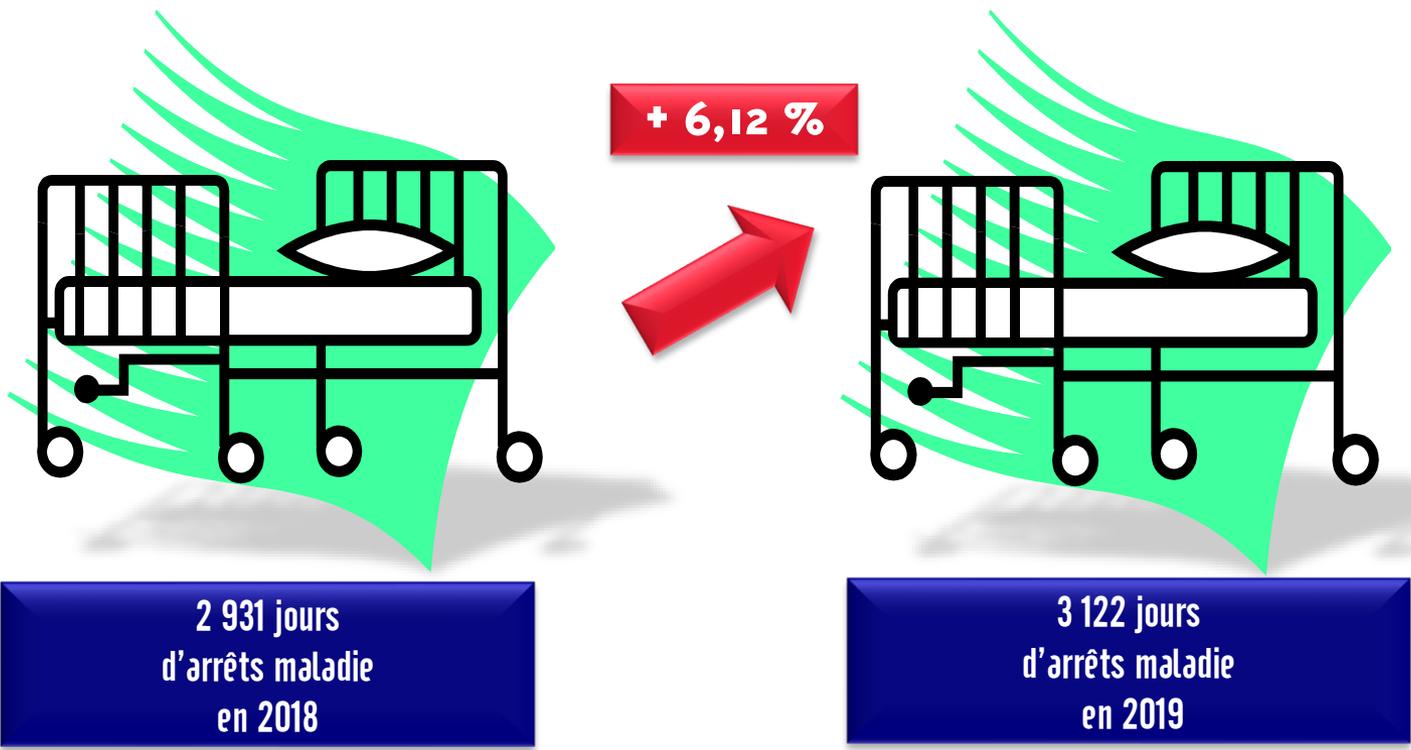


MOYENNE D'ÂGE



ARRÊTS MALADIE

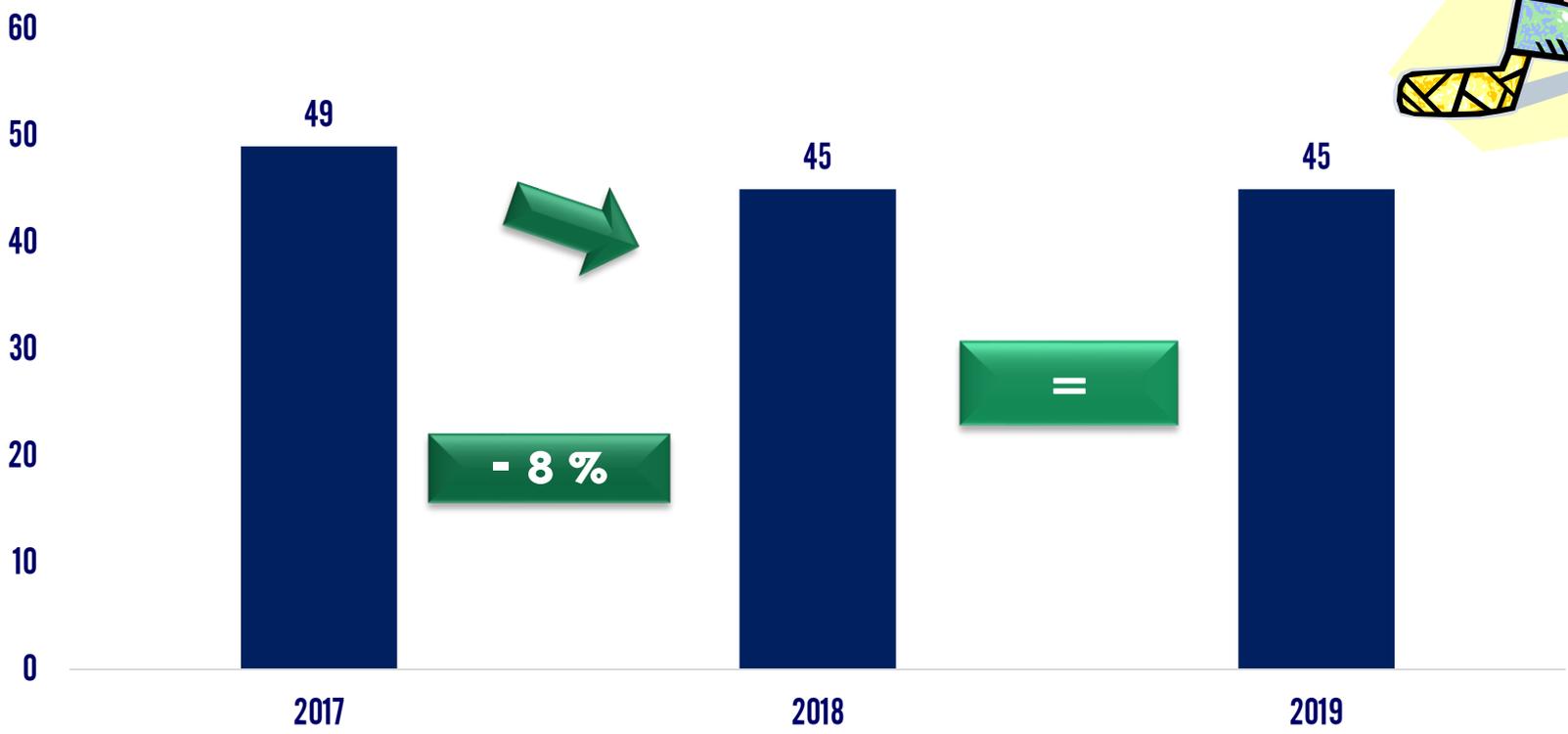
Le nombre de jours d'arrêts maladie a augmenté en 2019, conformément à la tendance nationale observée dans les Collectivités Territoriales.



ACCIDENTS DU TRAVAIL

En 2019, on observe une stabilité des accidents du travail par rapport à 2018.

Evolution du nombre d'AT



Annexe 3

En 2019, le programme de renouvellement du parc s'est poursuivi avec le remplacement de 2 véhicules de services.

*Le parc compte
93 véhicules*



22 camions benne à
chargement arrière



2 camions benne à
encombrants et
1 camion DIB



2 mini-bennes



13 camions benne à
chargement latéral



3 engins



**13 balayuses - laveuses
et mini balayuses**



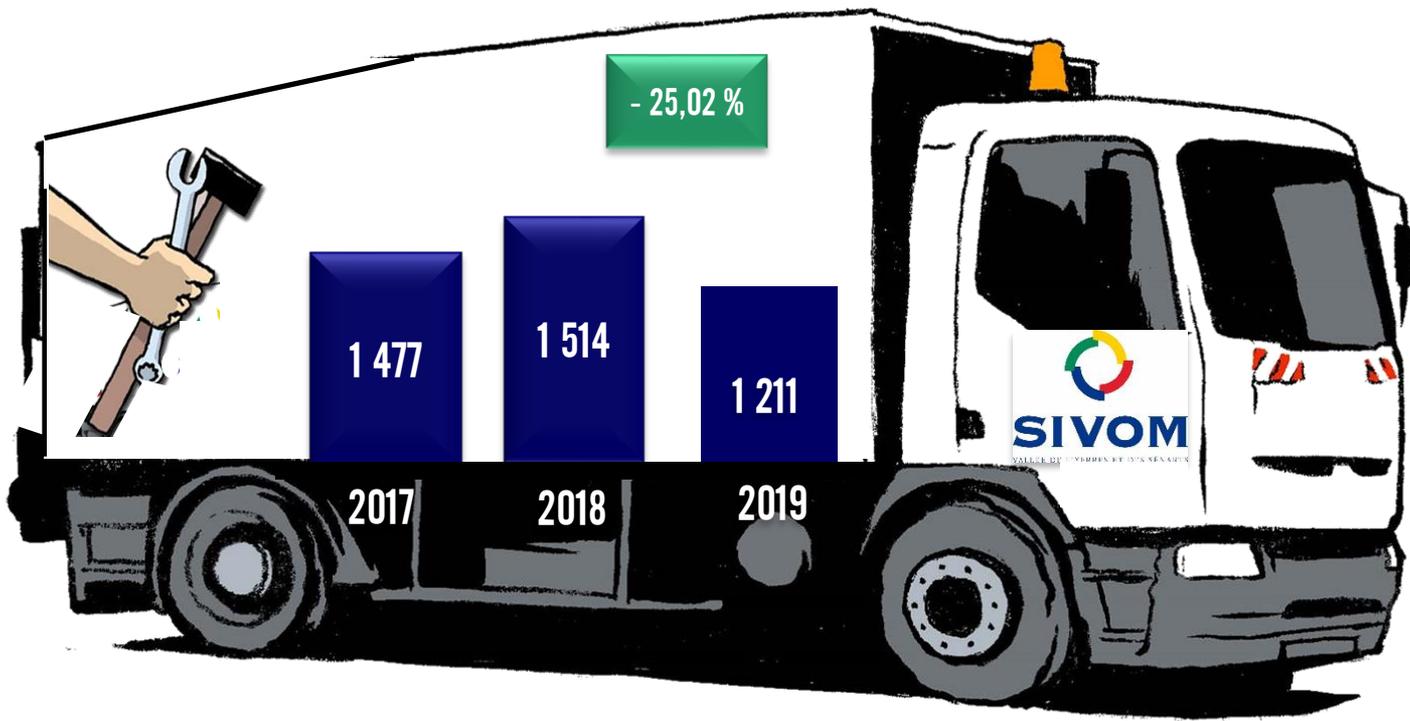
**5 camions polybennes et
2 camions grue pour les
colonnes aériennes et
enterrées**



**30 véhicules
utilitaires et de services**

Interventions

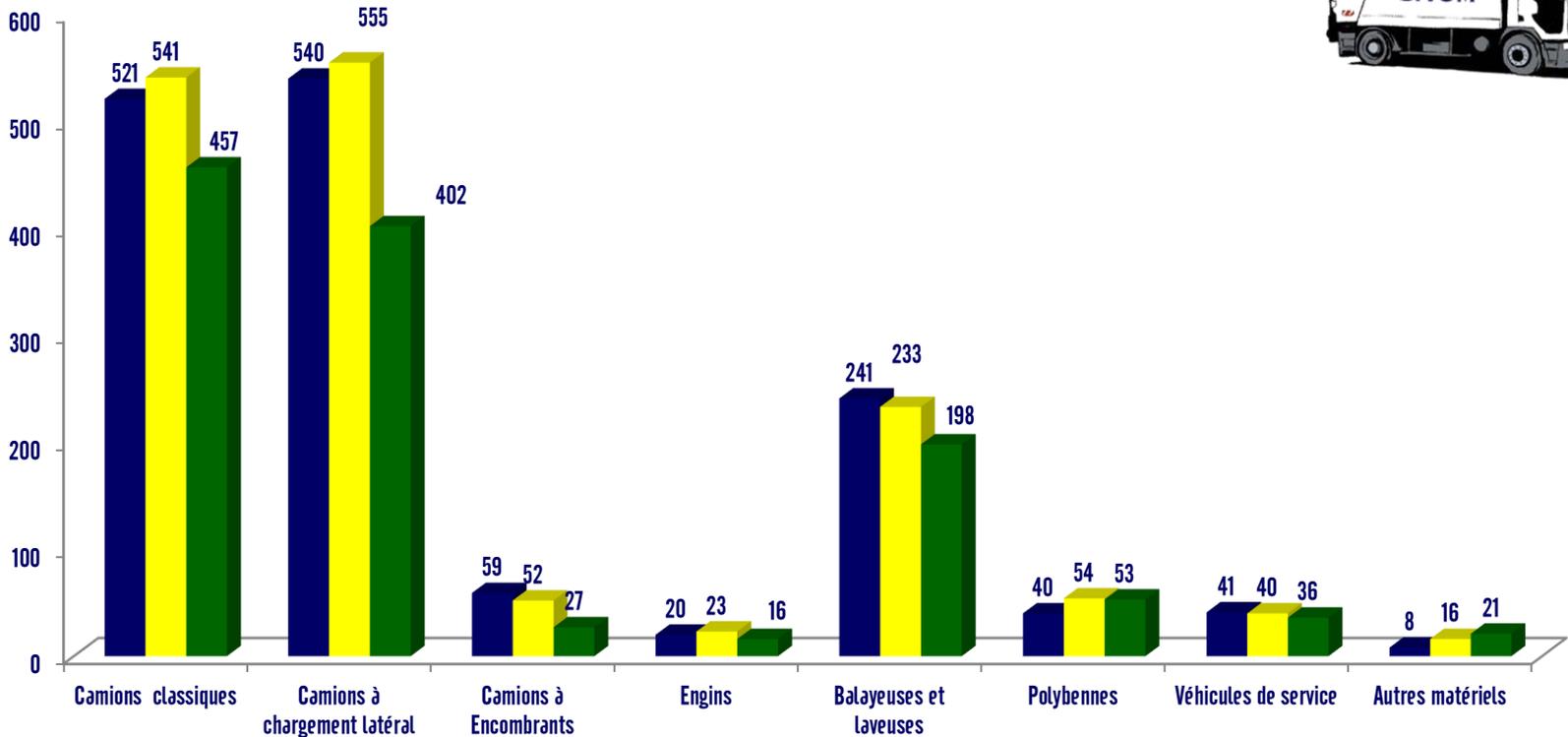
Le nombre d'interventions nécessaires par le garage a diminué de 25,02 % en 2019.



Ce sont les camions classiques qui tombent le plus en panne, et qui représentent 37,73 % des interventions. Une baisse est constatée sur les interventions dans l'ensemble de notre parc.



Nombre d'interventions

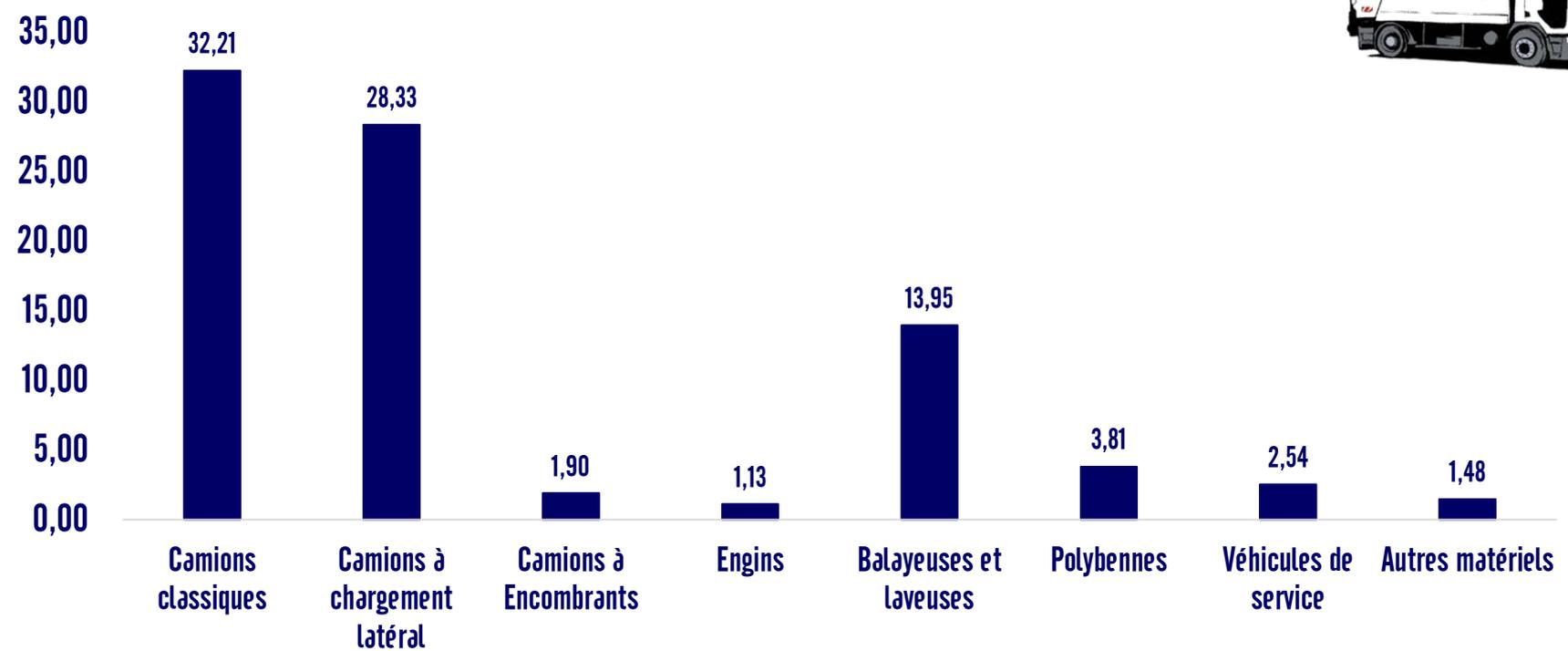


2017 **2018** **2019**

En 2019, ce sont toujours les bennes à chargement latéral, les camions classiques et les balayeuses qui ont nécessité le plus d'interventions par véhicule.



Nombre d'interventions par véhicule

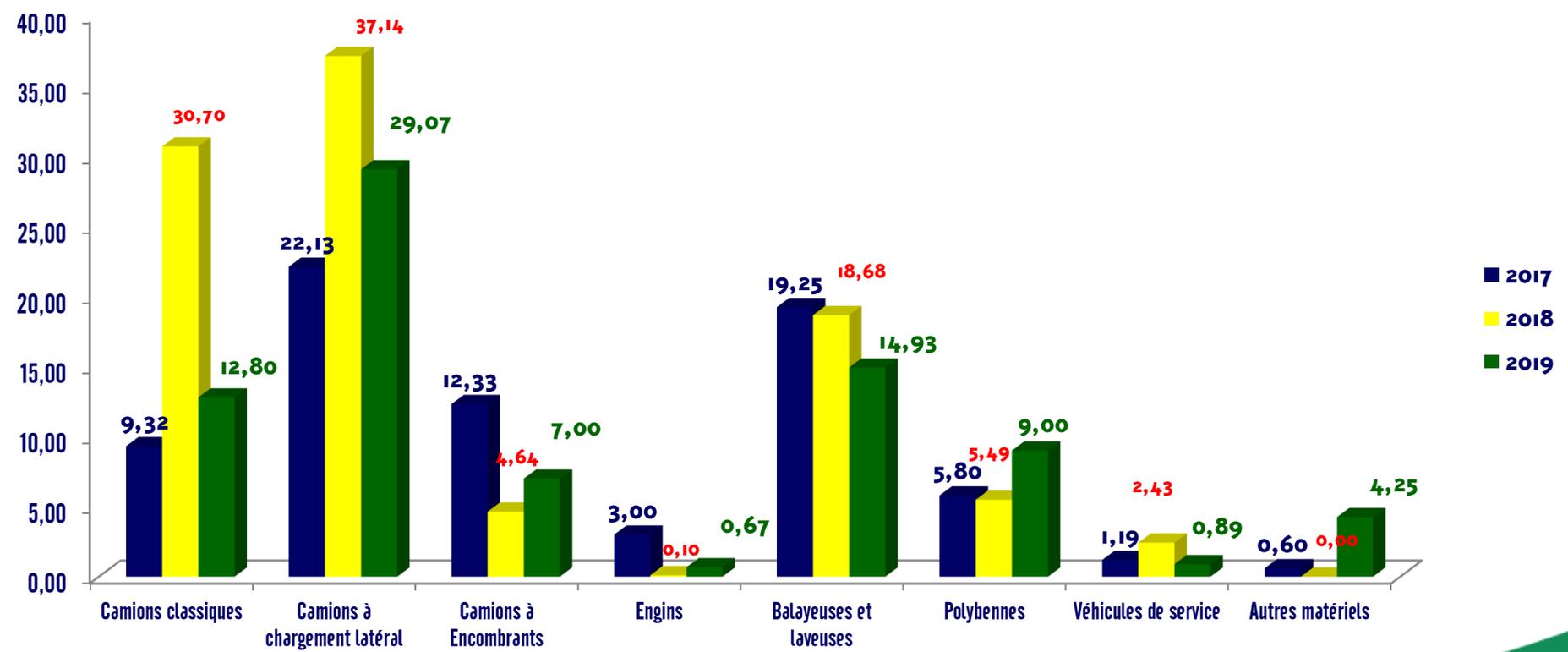


Immobilisations

Ce sont les camions à chargement latéral qui ont nécessité les immobilisations les plus longues, en raison de la complexité des pièces concernant les bras-robots. Une diminution est constatée concernant les camions à encombrants.



Jours d'immobilisations par véhicule



Annexe 4

La gestion des bacs

Avec un total de 154 716 bacs en service, le parc a augmenté de + 1,33 % (+ 2 030 bacs).



154 716 bacs

62 409

52 469

36 327

848

2 665



**Bacs verts
à résiduels**

**Bacs jaunes
à emballages
et papier**

**Bacs marron
à végétaux**

**Bacs bleus
entreprises**

**Bacs blancs
à verre**

En 2019, 8 731 bacs ont fait l'objet d'un remplacement (5,64 %).

Remplacements

3 775



6,08 %
du parc

Bacs verts
à résiduels

3 763



7,17 % du parc

Bacs jaunes
à emballages
et papier

954



2,62 %
du parc

Bacs marron
à végétaux

160



18,86 % du
parc

Bacs bleus
entreprises

79

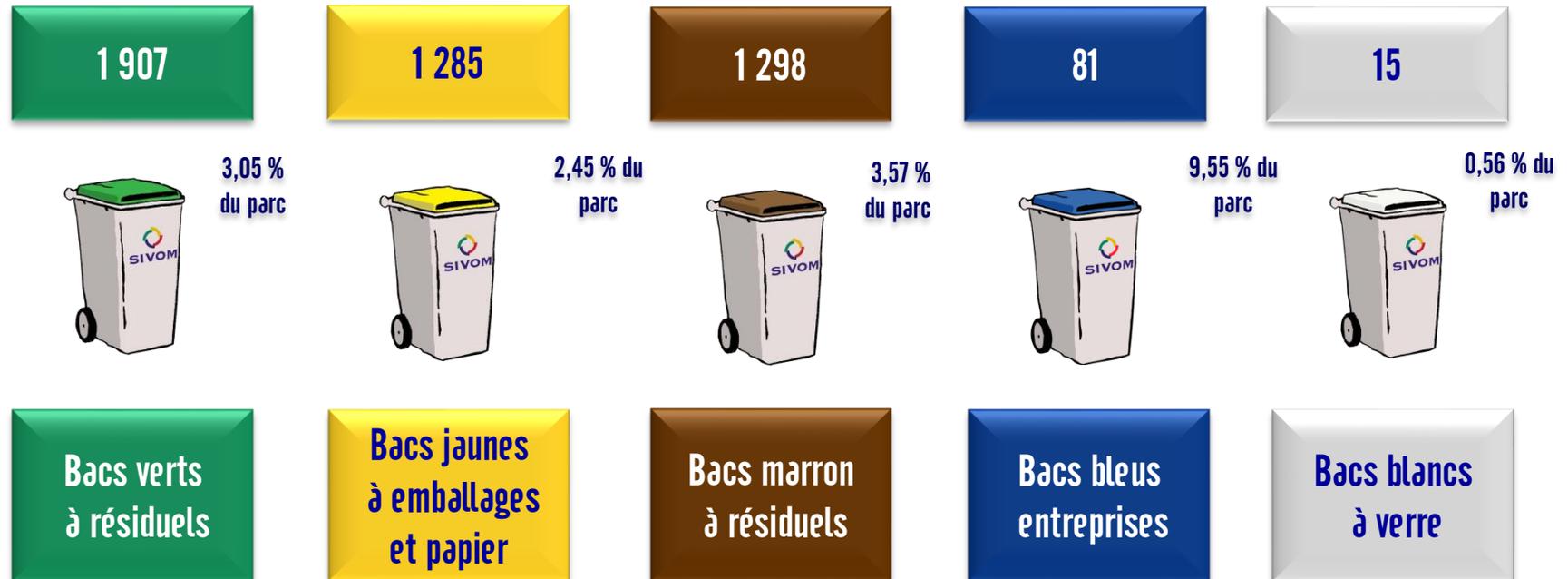


2,96 % du
parc

Bacs blancs
à verre

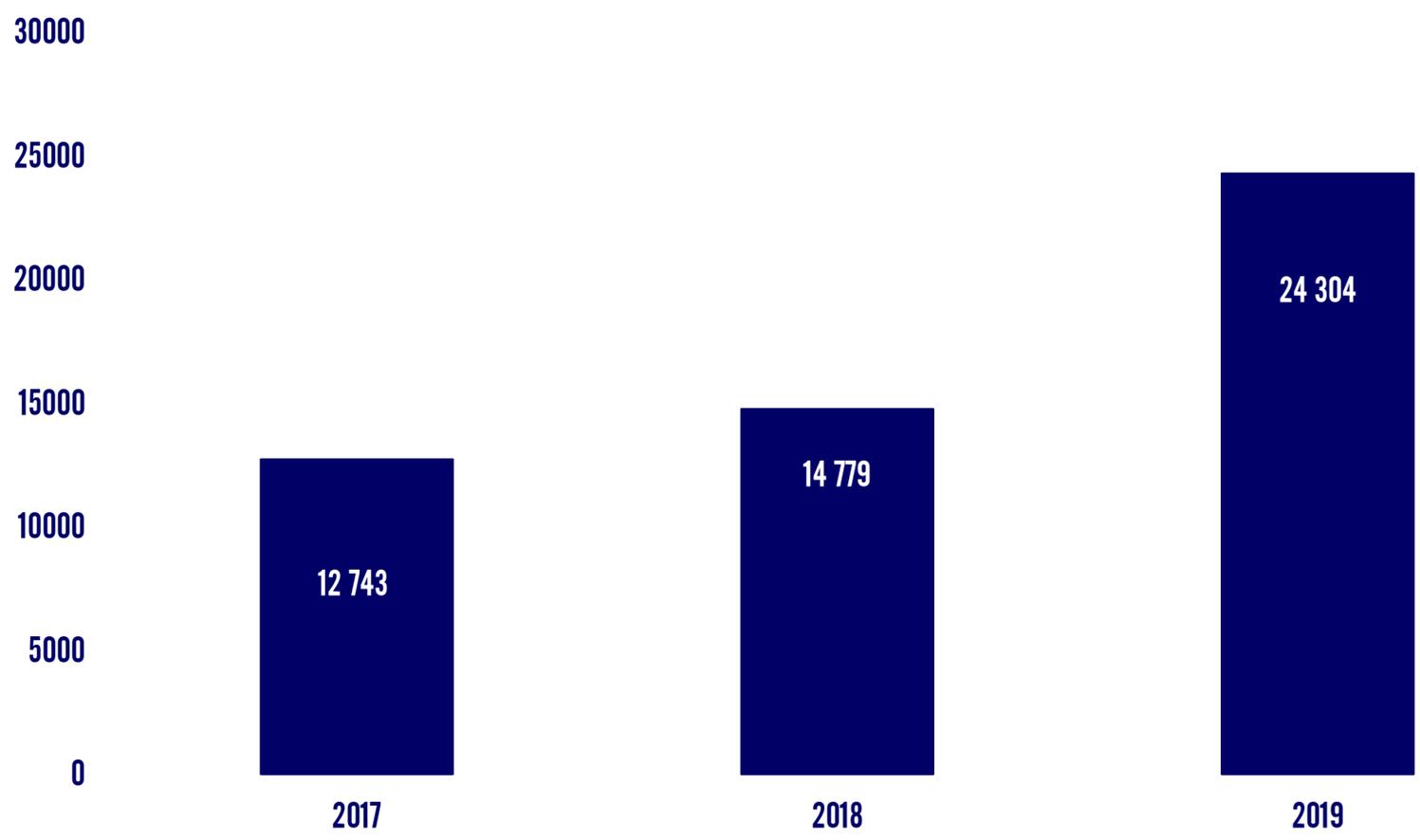
Dans certains cas, les bacs n'ont pas besoin d'être remplacés, ils peuvent être réparés par le changement du couvercle ou des roues. En 2019, 4 586 bacs ont fait l'objet d'une réparation (2,96 %).

Réparations

En 2019, 24 304 interventions de livraison, remplacement ou réparation ont été réalisées par le prestataire ESE France comprenant le remplacement des bacs jaunes par des modèles plus grands.

Nombre d'interventions



FAITS MARQUANTS 2019

Annexe 5



Echange de tonnages avec le SMITOM-Lombric



2 spectacles « Chantons le tri ! »



14 Visites du Centre de Traitement par des délégations étrangères, des élus, des écoles. (290 personnes)



500 visiteurs à la journée portes ouvertes le 15 juin 2019.



Reconduction des certifications ISO 14001 et OHSAS 18001



10ème ECO-CONCERT avec Gilbert MONTAGNE 3000 personnes ont pu assister au spectacle gratuitement en apportant un appareil électrique usagé.